RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1990 B 03659
Numéro SIREN : 719 807 406
Nom ou dénomination : FRANFINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2018 sous le numéro de dépôt 18395

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre : dépôt N°18395 en date du 29/06/2018

Exemplaire Greffe

FRANFINANCE

Société Anonyme

57-59, avenue de Chatou
92500 Rueil-Malmaison

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle

92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de 1.723.040
572 028 041 R.C.S. Nanterre

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

FRANFINANCE

Société Anonyme

57-59, avenue de Chatou

92500 Rueil-Malmaison

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée Générale de la société FRANFINANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FRANFINANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Dépréciations

Comme mentionné dans la note « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe aux comptes consolidés, votre groupe constitue des dépréciations destinées à couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et leur couverture par des dépréciations.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense le 9 mai 2018

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés	ERNST & YOUNG Audit
Jean-Marc MICKELER	Vincent ROTY

GROUPE FRANFINANCE

BILAN CONSOLIDE 2017
(en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/2017	31/12/2016
Caisse, banques centrales, comptes courants postaux	2	1
Créances sur les établissements de crédit (Note 3 et 11)	573 461	1 083 166
Créances sur la clientèle (Note 4 et 11)	2 358 846	2 322 318
Opérations de crédit-bail et location assimilées (Note 5)	2 003 040	1 912 952
Participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme (Note 6)	3 682	3 517
Participations dans les entreprises mises en équivalence (Note 7)	40 859	40 160
Immobilisations incorporelles (Note 8)	17 135	18 698
Immobilisations corporelles (Note 8)	462	599
Autres actifs (Note 9)	62 276	52 796
Comptes de régularisation (Note 10)	41 969	41 281
Ecart d'acquisition (Note 17)	0	0
Total	5 101 732	5 475 488

HORS BILAN CONSOLIDE
(en milliers d'euros)

ENGAGEMENTS DONNES	31/12/2017	31/12/2016
Engagements de financement donnés (Note 21)	770 682	878 541
Engagements de garantie donnés (Note 21)	26 428	21 764
Engagements sur titres à livrer (Note 21)		0
Total	797 110	900 305

BILAN CONSOLIDE 2017
(en milliers d'euros)

PASSIF	31/12/2017	31/12/2016
Dettes envers les établissements de crédit (Note 12 et 20)	3 656 083	3 456 330
Comptes créditeurs de la clientèle (Note 13 et 20)	14 099	13 161
Dettes représentées par un titre (Note 14 et 20)	658 500	1 249 014
Autres passifs (Note 15)	66 523	61 342
Comptes de régularisation (Note 16)	227 719	238 672
Provisions (Note 18)	11 799	15 491
Intérêts minoritaires (Note 19)		0
Dettes subordonnées		0
Capitaux propres part du groupe		
- Capital souscrit (Note 19)	31 358	31 358
- Primes d'émission (Note 19)	91 495	91 495
- Réserves consolidées et autres (Note 19)	263 752	234 756
- Résultat de l'exercice (+/-) (Note 19)	80 404	83 869
Total	5 101 732	5 475 488

HORS BILAN CONSOLIDE
(en milliers d'euros)

ENGAGEMENTS RECUS	31/12/2017	31/12/2016
Engagements de financement reçus (Note 21)	424 857	325 376
Engagements de garantie reçus (Note 21)	267 036	240 538
Total	691 893	565 914

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDES 2017

(en milliers d'euros)

	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts et produits assimilés (Note 23)	**128 202**	**137 473**
+ Opérations avec les établissements de crédit	9 618	10 541
+ Opérations avec la clientèle	118 584	126 932
+ Autres intérêts et produits assimilés	0	0
Intérêts et charges assimilées (Note 23)	**-22 401**	**-35 377**
- Opérations avec les établissements de crédit	-22 356	-34 979
- Opérations avec la clientèle	-45	-46
- Obligations et titres à revenu fixe	0	-352
- Autres intérêts et charges assimilées	0	0
Produits nets sur opérations de crédit bail et de location (Note 24)	**63 278**	**74 232**
Revenus des titres à revenu variable	**1 763**	**1 370**
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	**170 842**	**177 698**
Produits des commissions (Note 25)	**34 588**	**34 934**
Charges des commissions (Note 25)	**-11 135**	**-9 247**
Produits sur opérations de change	**-950**	**183**
Autres produits d'exploitation bancaire (Note 26)	**46 843**	**47 393**
Autres charges d'exploitation bancaire (Note 26)	**-466**	**-5 505**
Produits nets des autres activités	**-436**	**-359**
Produit net bancaire	**239 286**	**245 097**
Charges générales d'exploitation (Note 27)	**-149 283**	**-148 268**
- Frais de personnel	-64 934	-64 333
- Frais administratifs	-84 349	-83 935
Dotations aux amortissements et dépréciations sur les immobilisations corporelles et incorporelles	**-6 422**	**-7 120**
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**83 581**	**89 709**

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDES 2017
(en milliers d'euros)

	31/12/2017	31/12/2016
Coût du risque (Note 29)	-35 001	-35 150
Résultat d'exploitation	**48 580**	**54 559**
Gains ou pertes sur actifs immobilisés (Note 30)	370	-259
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (Note 7)	22 731	20 405
Résultat courant avant impôt	**71 681**	**74 705**
Charge fiscale (Note 31)	8 723	9 322
Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition	**80 404**	**84 027**
Amortissements des écarts d'acquisition (Note 17)	0	-158
Intérêts minoritaires (Note 19)	0	0
RESULTAT NET PART DU GROUPE	**80 404**	**83 869**
Résultat net, part du groupe, par action en euros	41,03	42,79

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE I - PRINCIPALES REGLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés du groupe FRANFINANCE sont établis et présentés en conformité avec les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par le Code de Commerce, et selon les dispositions énoncées dans les règlements n° 99-07 et n° 00-05 modifiés du Comité de la Réglementation Comptable, repris dans le règlement ANC n° 2014-07 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire et aux Sociétés de financement.

Principes et modalités de consolidation

Méthodes de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de FRANFINANCE et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

- **Intégration globale**

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive (en général détention de la majorité des droits de vote).

- **Intégration proportionnelle**

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière conjointe avec d'autres actionnaires ou associés de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord (aucun des actionnaires ou associés ne détient seul un contrôle exclusif).

- **Mise en équivalence**

Cette méthode s'applique aux entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sans en détenir le contrôle.

Conversion des opérations en devises

Les opérations au bilan et au hors bilan, libellées en devises, sont converties au cours de clôture communiqué par la Banque de France. Le compte de résultat est converti sur la base de la moyenne mensuelle des cours.

Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés :

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

- **Ecarts d'acquisition**

Le poste "écarts d'acquisition" représente le solde des écarts non affectés à un poste du bilan, constatés à la date d'acquisition des titres consolidés, entre leur prix de revient et la part de situation nette correspondante. Ces écarts font l'objet d'un amortissement linéaire, prorata temporis, sur une durée de 10 ans à compter de la date d'acquisition des titres.

- **Impôts différés**

Les impôts différés résultent des différences temporaires entre le résultat comptable retraité et le résultat fiscal des sociétés consolidées.

La loi de finance 2018, publiée le 31 Décembre 2017 prévoit une réduction progressive du taux d'imposition en France. D'ici 2022, le taux normal de l'impôt sur les Sociétés diminuera progressivement de 33,33 % à 25%.

En conséquence, le taux d'impôt différé retenu au 31.12.2017 en incluant la contribution sociale de 3,3% est de 25,83% pour les sociétés intégrées fiscalement dans le groupe SG.

Pour les sociétés non intégrées fiscalement, le taux d'impôt différé est de 25,83% sauf si la société a un chiffre d'affaires supérieur à 250 M€, est bénéficiaire et a des différences temporaires. Conformément à la méthode du report variable, l'effet correspondant est enregistré en augmentation de la charge d'impôt différé.

Les calculs d'impôts différés sont effectués au niveau de chaque entité fiscale et les impôts différés actif ne sont pris en compte qu'à hauteur du stock impôts différés passif constaté par l'entité à la date de clôture.

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Créances sur les établissements de crédit et la clientèle - Engagements par signature

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit; créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours à la clientèle. Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

En application du Titre 1 au Livre II du règlement ANC n° 2014-07, les commissions reçues et les coûts marginaux encourus lors de l'octroi d'un crédit sont étalés au prorata du capital restant dû.

L'octroi de *crédits à la consommation* est réalisé dans le cadre d'un processus normé dont le score constitue la pierre angulaire. Les demandes de financement sont instruites via des outils d'acquisition qui collectent des données issues des bases internes et externes (Banque de France, base tiers, détection de fraude, gestion des refus récents,..). Le dossier est soumis à un moteur de règles et de calcul de score. Les modèles de score font l'objet d'un monitoring trimestriel.

L'octroi de *crédits aux entreprises* repose sur des procédures qui varient suivant le montant du crédit consenti. L'acceptation de dossiers supérieurs à 150 K€ est réalisée par un chargé d'études, les dossiers de montants inférieurs sont acceptés à partir d'outils décisionnels experts et d'analyses de bilans par des spécialistes métiers.

Par application du Titre 2 au Livre II du règlement ANC n° 2014-07, qui abroge les règlements CRC antérieurs, il est distingué dans l'annexe les créances saines et les créances douteuses :

- les encours douteux sont les encours porteurs d'un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :
 - lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis plus de deux mois
 - lorsqu'il existe une saisine de surendettement
 - lorsque le contrat a été restructuré durant la première année et dès la survenance d'un impayé au cours des deux années suivantes
 - lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles que l'on peut conclure à l'existence d'un risque avéré
 - s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie

lorsque les conditions de solvabilité d'une contrepartie sont telles qu'aucun reclassement en encours sain n'est prévisible, les encours concernés sont spécifiquement identifiés au sein des encours douteux comme encours douteux compromis. L'identification intervient à la déchéance du terme.

Chaque client possédant un dossier répondant aux critères de défaut Bâlois verra tous ses dossiers déclassés, en application du principe de la contagion, même si certains ne répondent pas encore aux critères de déclassement.

Les créances ont, le cas échéant, été minorées par voie de dépréciations pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

En *crédit à la consommation,* les clients douteux et douteux compromis font l'objet d'une dépréciation par populations homogènes auxquelles sont appliquées des taux de dépréciation issus des observations statistiques sur une longue période, pondérés en fonction des tendances récentes. Les montants d'encaissements prévisionnels sont actualisés sur la durée de recouvrement restant à courir aux taux moyen initial de production des contrats. Les clients surendettés, dans leur ensemble, sont positionnés en clients douteux et ils font l'objet d'une dépréciation actualisée. Seuls les dossiers qui ne sont pas en contentieux ou surendettement peuvent, après régularisation de leurs impayés générant le déclassement initial, passer à nouveau en encours sain. Ces derniers dossiers font aussi l'objet d'une actualisation des espérances de récupération.

De nouvelles directives ont été données par l'European Banking Authority (EBA) en matière d'exposition non performante et de crédits restructurés dans le respect des obligations réglementaires et comptables IFRS auxquelles le Groupe est astreint, en particulier les nouvelles déclinaisons de la réglementation européenne « Bâle III » ou CRD IV.

Sont dits restructurés les financements dont le montant, la durée ou les modalités financières sont modifiées contractuellement du fait de l'insolvabilité de l'emprunteur (que cette insolvabilité soit avérée ou à venir de façon certaine en l'absence de restructuration) dans le but d'assurer la pérennité des paiements.

Le périmètre des crédits restructurés se décline en 3 populations :

- Les encours en défaut restructuré : la contrepartie est mise en défaut à compter de la validation de sa mise en restructuration, pendant une période minimum d'un an,
- Les encours en sain restructuré probatoire : mise en période de probation de 2 ans maximum après la sortie du défaut soit une mise sous surveillance (Watch List) avec passage en défaut au 1er impayé,
- Au delà de la période de probation, les règles standards de mise en défaut s'appliquent à nouveau et l'encours figure en sain standard.

Les principes habituels du provisionnement s'appliquent aux crédits restructurés :

- Provisionnement spécifique tant que la contrepartie concernée est maintenue en défaut bâlois (restructuré avec contrepartie en défaut) ;
- Provision base portefeuille pour les contreparties inscrites en Noms sous Surveillance (ou watch list) après leur retour en sain.

Les provisions « base portefeuille », contrairement aux provisions spécifiques, ne sont pas affectées à une contrepartie mais à un ensemble de contreparties qui ne sont pas en défaut.

Les clients douteux et douteux compromis *entreprises* sont dépréciés individuellement à dire d'expert si la créance est de montant supérieur à 15 K€ et sinon statistiquement. Les récupérations prévisionnelles sont actualisées au taux moyen de rendement de l'encours des deux dernières années sur une période de recouvrement estimée. Les clients qui ne sont pas en procédure collective ou qui n'ont pas fait l'objet d'une résiliation de leur contrat peuvent, après régularisation de leurs impayés ayant généré le déclassement initial, passer à nouveau en encours sain.

Conformément à l'article 2231-3 du chapitre 3 sur le traitement comptable du risque de crédit dans le règlement ANC n° 2014-07, la reprise de dépréciation liée au passage du temps est comptabilisée en coût net du risque. Les intérêts et indemnités légales calculés sur les impayés sont comptabilisés et dépréciés en totalité pour la partie non encaissée.

Les créances sont inscrites en pertes dès que leur caractère irrécouvrable est prononcé. Celui-ci peut être déclaré dès lors qu'il est devenu impossible d'instrumenter le débiteur. Dans tous les cas, ce constat est formalisé pour chaque créance.

Opérations de crédit-bail et assimilées

Cette rubrique regroupe les opérations de crédit-bail, de location avec option d'achat ou assimilées et de location simple. Les opérations de location assimilées au crédit bail sont les opérations ayant pour finalité le financement d'un bien dont le bailleur n'a pas vocation à conserver la propriété à l'issue du bail.

Les opérations de crédit-bail, de location avec option d'achat ou assimilées sont portées au bilan consolidé pour leurs encours déterminés d'après la comptabilité financière, c'est-à-dire pour le montant total des loyers à recevoir déduction faite des intérêts compris dans les loyers. Ces encours sont substitués à ceux qui sont déterminés d'après les règles fiscales et la réserve latente est inscrite dans les réserves consolidées pour un montant net d'imposition différée.

Chaque client possédant un dossier répondant aux critères de défaut Bâlois verra tous ses dossiers déclassés, en application du principe de la contagion, même si certains ne répondent pas encore aux critères de déclassement. La contagion externe est appliquée sur les encours des clients communs avec les entités du Groupe Société Générale.

Les clients douteux et douteux compromis sont dépréciés individuellement à dire d'expert si la créance est de montant supérieur à 15 K€ et sinon statistiquement. Les récupérations prévisionnelles sont actualisées au taux moyen de rendement de l'encours des deux dernières années sur une période de recouvrement estimée.

Immobilisations financières et valeurs mobilières

Il a été appliqué pour les valeurs mobilières, les titres du marché interbancaire et les titres de créances négociables, l'instruction 94-07 de la Commission Bancaire ainsi que les prescriptions du Titre 3 au Livre II du règlement n° 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables, qui se substitue au règlement 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire. Conformément à ces textes, les titres sont répartis, le cas échéant, en titres d'investissement, de placement ou de transaction.

Les titres de participation, les autres titres immobilisés, ainsi que les valeurs mobilières de placement ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, ou à leur valeur réévaluée, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Ces titres ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de dotation pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice, sauf pour les titres d'investissement qui restent à leur valeur historique.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les plus ou moins-value de cession de titres de participation sont comptabilisées dans la rubrique « Gains ou pertes sur actifs immobilisés » du compte de résultat. Il n'a pas été transféré de titres d'une catégorie comptable à une autre durant l'année 2017.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur valeur d'entrée majorée des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Immobilisations des études informatiques : les prestations d'études informatiques réalisées par des entreprises externes et par le personnel sont comptabilisées en frais généraux ou en immobilisations en fonction de la nature des travaux effectués, à savoir :

Frais généraux	Immobilisations
• Pilotage/ coordination • Etudes préalables et analyse fonctionnelle (conception générale de l'application)	• Analyse organique (conception détaillée) • Développement de l'application • Tests et jeux d'essai (y compris recette et homologation) • Documentation technique et documentation des utilisateurs

Amortissements

D'une manière générale, les amortissements sont calculés sur la durée probable d'utilisation des biens selon la méthode linéaire ou dégressive. Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Immeubles	40 ans
- Agencements et aménagements	8 ans
- Mobilier et matériel de bureau	5 ans à 10 ans
- Matériel et outillage	4 ans à 6 ans
- Matériel de transport	4 ans à 8 ans
- Matériel informatique	3 à 4 ans
- Logiciels	2 à 4 ans
- Projets informatiques	3 à 5 ans

Les dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation sont portées dans les dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles.

Dans les comptes financiers, l'encours financier des contrats est substitué aux immobilisations nettes données en location. La différence entre les encours financiers et la valeur nette comptable est représentée par la réserve latente brute. Cette dernière s'élevait à 443.262 K€ à l'ouverture et à 477.033 K€ au 31/12/2017.

Suramortissement fiscal

Franfinance Location et Fenwick Lease bénéficient du suramortissement fiscal exceptionnel de 140 % issu de la loi de finance 2016. Ce suramortissement crée lors de l'acquisition initiale de l'actif une différence temporaire, qui sauf exception, donne lieu à la comptabilisation d'impôts différés. Selon, la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, dans les comptes consolidés, l'économie future d'impôt liée au suramortissement peut-être, au choix, reconnue au fur et à mesure de son obtention sur la durée d'utilisation de l'actif ou immédiatement et en totalité à la date de l'investissement. Pour les entités du groupe Franfinance aucun impôt différé actif n'est constaté lors de l'acquisition. L'économie fiscale est étalée sur la durée d'utilisation de l'actif.

Dettes envers les établissements de crédit et comptes créditeurs de la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou d'après leur nature : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit; autres dépôts pour la clientèle. Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont ventilées par support : bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables, à l'exclusion des titres subordonnés parmi les dettes subordonnées. Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dettes subordonnées

Cette rubrique regroupe les dettes matérialisées ou non par des titres, à terme ou à durée indéterminée, dont le remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Les intérêts courus à payer sur dettes subordonnées sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Opérations sur les instruments financiers à terme

Les opérations de couverture, portant sur les instruments financiers, sont enregistrées conformément aux dispositions de l'instruction n° 94-04 de la Commission Bancaire et des prescriptions du Livre 2 au Titre 5 du Règlement 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables, qui se substitue aux règlements 88-02 et 90-15 du Comité de la Règlementation Bancaire.

Aucun engagement relatif à des opérations sur instruments financiers n'est inscrit dans les comptes de hors bilan à la clôture de l'exercice puisque FRANFINANCE ne gère pas de telles opérations sur instruments financiers à terme en 2017.

Frais de personnel

La rubrique Frais de personnel comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel. Elle comprend les montants de la participation des salariés et de l'intéressement se rattachant à l'exercice.

Tout salarié (ainsi que le salarié qui a quitté l'entreprise mais qui bénéficie au titre de l'exercice concerné du droit à participation et intéressement) pourra, dans les quinze jours suivant la communication afférente, affecter tout ou partie de la part de participation et d'intéressement lui revenant au Plan d'Epargne Groupe. Le versement entraîne adhésion au règlement du plan concerné. Il est complété par un abondement de Franfinance conformément au règlement du Plan d'Epargne Groupe. Les montants investis dans le plan sont bloqués pendant cinq ans, sauf survenance d'un cas de déblocage anticipé, et sont exonérés d'impôt sur le revenu dans la limite d'un montant égal à la moitié du plafond annuel de la sécurité sociale.

Franfinance accorde à ses salariés :

- des avantages postérieurs à l'emploi, tels que les régimes de retraite nationaux AGIRC et ARRCO à cotisations définies (dont les régimes fonctionnent par répartition) et des indemnités de fin de contrat de travail,
- des avantages à long terme, tels que les médailles du travail.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les cotisations définies versées par FRANFINANCE au titre de l'assurance vieillesse obligatoire et des régimes de retraite nationaux constituent des charges de l'exercice.

Une provision est enregistrée au passif du bilan en Provisions pour risques pour couvrir les indemnités de fin de contrat de travail. Elle est évaluée régulièrement par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte des hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations de salaires et de taux d'actualisation et d'inflation.

Avantages à long terme

Une provision est enregistrée au passif du bilan en *Provisions pour risques et charges* pour couvrir les médailles du travail, elle est évaluée avec la même méthode des unités de crédit projetées.

Le montant global des rémunérations allouées, au titre de l'exercice, à l'ensemble des membres des organes de direction à raison de leurs fonctions s'élève à 741 K€. Notons qu'il n'est pas prévu d'allouer de jetons de

présence au titre de 2017 aux membres du conseil d'administration. Aucune avance, ni crédit n'a été consenti aux membres des organes de direction et d'administration.

Provisions pour risques

Conformément au règlement 00-06 du CRC qui définit un passif, un passif éventuel et une provision, et qui prescrit leur comptabilisation, une provision est comptabilisée pour des risques et charges nettement précisées quant à leur objet, si :

- à la date de clôture l'entité a une obligation à l'égard d'un tiers ;
- il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci après la date de clôture

Les provisions liées aux engagements envers le personnel sont décrites au paragraphe : Frais de personnel.

Charge fiscale

Les sociétés FRANFINANCE et FRANFINANCE LOCATION sont entrées dans le périmètre d'intégration fiscale de la SOCIETE GENERALE le 01/01/95, SOGEFINANCEMENT le 01/01/99, FENWICK LEASE et SAGEMCOM LEASE le 01/03/2004, DISPONIS le 01/01/2005, SOLOCVI le 01/01/2010 et CFDB le 01/01/2011. Pour ces entités juridiques, le produit ou la charge d'intégration fiscale est constaté au titre dudit exercice.
En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33 1/3 % auquel s'ajoute une contribution de 3.3%.

Résultat par action

Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net part du groupe, attribuable aux actionnaires, par le nombre d'actions.

NOTE II - EVOLUTION DU PERIMETRE

Le périmètre de consolidation comprend huit sociétés au 31 décembre 2017, sans changement depuis la clôture de l'exercice 2016.

Les sociétés Tunisiennes TASSHIL, ISTIKHLASS et KHADAMET, non consolidées, sont en cours de liquidation.

La SCI AUXIMMO et CFC Services, détenues à 100%, ainsi que la SNC CONCILIAN ne sont pas consolidées car présentant une activité peu significative au 31/12/2017.

NOTE III – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

En date du 28/02/2018, Franfinance a acquis auprès du groupe CEGEDIM la totalité des titres des sociétés CEGELEASE et EUROFARMAT. Leur activité porte principalement sur le financement des officines pharmaceutiques et des professionnels de la santé, via la location financière et le crédit-bail adossé.
L'exercice 2018 sera consacré à l'intégration des deux sociétés dans le groupe Franfinance ainsi qu'à leur nouveau développement commercial.

Note 3 - Créances sur les établissements de crédit

en milliers d'euros	2017	2016
Créances à vue	108 665	47 005
Créances à terme	463 636	1 034 926
Créances rattachées	1 160	1 235
Total	**573 461**	**1 083 166**

Note 4 - Créances sur la clientèle

en milliers d'euros	2017			2016		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances commerciales						
Autres concours à la clientèle :	2 571 009	214 975	2 356 034	2 536 066	216 299	2 319 767
Crédits à la clientèle	2 161 412		2 161 412	2 098 468		2 098 468
Créances douteuses	229 823	112 641	117 182	247 854	107 693	140 161
Créances douteuses compromises	158 343	102 334	56 009	169 937	108 606	61 331
Créances rattachées	21 431		21 431	19 807		19 807
Comptes débiteurs de la clientèle :	2 812		2 812	2 551		2 551
Comptes débiteurs	2 812		2 812	2 551		2 551
Créances rattachées	0		0	0		0
Total	**2 573 821**	**214 975**	**2 358 846**	**2 538 617**	**216 299**	**2 322 318**

Dépréciations des créances douteuses sur la clientèle

en milliers d'euros	2016	Dotations	Reprises	2017
Créances douteuses (1)	107 693	100 219	95 271	112 641
Créances douteuses compromises (2)	108 606	87 863	94 135	102 334
Total	**216 299**	**188 082**	**189 406**	**214 975**

(1) Les pertes constatées en 2017 s'élèvent à 52 204 K€ contre 53 930 K€ en 2016
(2) La dépréciation individuelle sur le crédit à l'équipement s'élève à 1 337 K€ en 2017 contre 2 914 K€ en 2016

Note 5 - Opérations de crédit-bail et de location assimilées

en milliers d'euros	2017			2016		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Crédit bail mobilier et assimilé :	461 891	18 566	443 325	473 907	31 940	441 967
Opérations de crédit bail mobilier	424 913		424 913	419 641		419 641
Créances douteuses	18 057	11 118	6 939	4 912	427	4 485
Créances douteuses compromises	8 789	7 448	1 341	40 898	31 513	9 385
Créances rattachées	10 132		10 132	8 456		8 456
Locations et assimilées	1 597 401	37 686	1 559 715	1 544 213	73 228	1 470 985
Opérations de location et assimilés	1 519 156		1 519 156	1 429 825		1 429 825
Créances douteuses	48 098	26 812	21 286	6 083	792	5 291
Créances douteuses compromises	12 307	10 874	1 433	85 190	72 436	12 754
Créances rattachées	17 840		17 840	23 115		23 115
Total	**2 059 292**	**56 252**	**2 003 040**	**2 018 120**	**105 168**	**1 912 952**

Dépréciations des créances douteuses sur opérations de crédit-bail et assimilées

en milliers d'euros	2016	Dotations	Reprises	2017
Crédit bail mobilier et assimilé	31 940	19 353	32 726	18 567
Créances douteuses	427	11 118	427	11 118
Créances douteuses compromises (1)	31 513	8 235	32 299	7 449
Locations et assimilées	73 228	37 712	73 255	37 685
Créances douteuses	792	26 812	792	26 812
Créances douteuses compromises (1)	72 436	10 900	72 463	10 873
Total	**105 168**	**37 712**	**73 255**	**56 252**
dont dépréciation calculée sur base individuelle	**81 474**			**40 350**

(1) Les pertes sur les créances de crédit bail et de location financière constatées en 2017 s'élèvent à 58 594 K€ contre 31 477 K€ en 2016

Note 6 - Participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

en milliers d'euros	% détenu	Capitaux propres sociaux autres que capital hors provisions réglementées et avant affectation du résultat	Capitaux propres financiers autres que capital et avant affectation du résultat	Résultat 2017	Valeur comptable des titres détenus		
					Brute 2017	Nette 2017	Nette 2016
- SNC CONCILIAN	**49,00%**	0	0	749	7	7	7
- KHADAMET *(en cours de liquidation) (1)*	**89,00%**	-277	-277	-2	2 693	0	0
- SGEF IBERIA	**15,09%**	38 895	39 595	5 205	1 384	1 384	1 384
- AUXIMMO SCI	**100,00%**	55	55	339	1 617	1 617	1 617
- ISTIKHLASS *(en cours de liquidation) (1)*	**49,00%**	-128	-128	-6	91	0	0
- TASSHIL SA *(en cours de liquidation)*	**34,98%**				370	1	1
- CFC SERVICES	**100,00%**	-1 160	-1 160	92	3 636	676	510
Total					**9 798**	**3 685**	**3 519**

(1) Dernières données connues : 2013

Note 7 - Participations dans les entreprises mises en équivalence

en milliers d'euros	% de contrôle	Activité	Total bilan	Quote-part actif net après résultat au 31/12/17	Quote-part du Groupe dans le résultat au au 31/12/17	Quote-part du Groupe dans les réserves au 31/12/17	Quote-part actif net après résultat au 31/12/16	Quote-part du Groupe dans le résultat au au 31/12/16	Quote-part du Groupe dans les réserves au 31/12/16
Sociétés financières :				**40 859**	**22 731**	**17 591**	**40 160**	**20 405**	**19 217**
- SAS SOGEFINANCEMENT	20%	Crédit	9 029 022	40 859	22 731	17 591	40 160	20 405	19 217
Total				**40 859**	**22 731**	**17 591**	**40 160**	**20 405**	**19 217**

Note 8 - Immobilisations incorporelles et corporelles

en milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2016	Acquisit°	Cessions	Autres mouvts	Valeur brute au 31/12/2017	Amortis-sements au 31/12/2017	Valeur nette comptable 31/12/2017	Valeur nette comptable 31/12/2016
Immobilisations incorporelles								
Fonds commercial	0				0		0	0
Droit au bail	0				0		0	0
Logiciels, frais études informatiques	55 497	30		3 480	59 007	51 922	7 085	7 393
Autres	33 317	4 997		-3 480	34 834	24 784	10 050	11 305
Sous-total	**88 814**	**5 027**	**0**	**0**	**93 841**	**76 706**	**17 135**	**18 698**
Immobilisations corporelles								
Terrains, immeubles	174		73		101	91	10	26
Agencements et aménagements	5 274	16			5 290	5 078	212	265
Matériel et mobilier de bureau	1 467	6			1 473	1 233	240	308
Sous-total	**6 915**	**22**	**73**	**0**	**6 864**	**6 402**	**462**	**599**
Total	**95 729**	**5 049**	**73**	**0**	**100 705**	**83 108**	**17 597**	**19 297**

Note 9 - Autres actifs

	en milliers d'euros	
	2017	2016
Fournisseurs débiteurs	1 380	1 717
Etat, impôts et taxes	20 343	25 121
Groupe et associés	31 508	18 958
Débiteurs divers	9 045	7 000
Total	**62 276**	**52 796**

Note 10 - Comptes de régularisation - Actif

	en milliers d'euros	
	2017	2016
Produits à recevoir	11 283	11 657
Provision pour Impôts Différés Actif (1)	28 156	27 253
Charges constatées d'avance	2 528	2 363
Divers	2	8
Total	**41 969**	**41 281**

(1) La ventilation des provisions pour impôts différés actif est la suivante :

	en milliers d'euros	
	2017	2016
- Amortissements réputés différés	0	0
- Différences temporaires	28 156	27 253
Total	**28 156**	**27 253**

Note 11 - Emplois ventilés selon la durée restant à courir

en milliers d'euros	Durée restant à courir au 31/12/2017					Total
	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Créances sur les établissements de crédit	**147 136**	**103 239**	**54 320**	**103 133**	**165 633**	**573 461**
- A vue	108 665					108 665
- A terme	38 471	103 239	54 320	103 133	165 633	464 796
- Créances rattachées						0
Créances sur la clientèle	**368 561**	**664 478**	**574 546**	**559 614**	**191 647**	**2 358 846**
- Autres concours à la clientèle	365 749	664 478	574 546	559 614	191 647	2 356 034
- Comptes débiteurs de la clientèle	2 812					2 812
Total	**515 697**	**767 717**	**628 866**	**662 747**	**357 280**	**2 932 307**

Note 12 - Dettes envers les établissements de crédit

	en milliers d'euros	
	2017	2016
Dettes à vue	20 044	19 695
Dettes à terme	3 627 613	3 424 431
Dettes rattachées	8 426	12 204
Total	**3 656 083**	**3 456 330**

Note 13 - Comptes créditeurs de la clientèle

	en milliers d'euros	
	2017	2016
Autres dettes à vue	11 331	9 758
Autres dettes à terme	2 768	3 403
Dettes rattachées	0	0
Total	**14 099**	**13 161**

Note 14 - Dettes représentées par un titre

	en milliers d'euros	
	2017	2016
Titres de marché interbancaire et titres de créances négociables	658 500	1 249 000
Dettes rattachées		14
Total	**658 500**	**1 249 014**

Note 15 - Autres passifs

	en milliers d'euros	
	2017	2016
Dettes fournisseurs	19 877	19 844
Fournisseurs, Effets à payer	0	0
Etat, impôts et taxes	14 998	15 197
Organismes sociaux	2 382	958
Dépôts de garantie	138	171
Assurances	2 066	2 055
Groupe et associés	18 969	14 965
Créditeurs divers	8 093	8 152
Total	**66 523**	**61 342**

Note 16 - Comptes de régularisation - Passif

	en milliers d'euros	
	2017	2016
Produits constatés d'avance	34 056	34 553
Charges à payer frais généraux	43 681	51 510
Provisions pour impôts différés (1)	130 351	134 896
Provisions pour congés payés	6 641	6 369
Provision pour participation et intéressement	3 392	3 307
Divers	9 598	8 037
Total	**227 719**	**238 672**

(1) La ventilation des provisions pour impôts différés passif est la suivante :

	en milliers d'euros	
	2017	2016
- Réserves latentes	130 454	127 764
- Amortissements réputés différés	0	0
- Différences temporaires	-103	7 132
Total	**130 351**	**134 896**

Note 18 - Provisions

	2016	Dotations	Reprises provisions	Viremt cptable	2017
Provisions pour avantages sociaux (1)	8 410	330	507	0	8 233
Autres provisions (2)	7 081	1 516	1 604	-3 427	3 566
Total	**15 491**	**1 846**	**2 111**	**-3 427**	**11 799**

(1) Les provisions pour avantages sociaux intègrent :
- une provision de 6 314 K€ au 31/12/2017 contre 6 254 K€ au 31/12/2016 pour couvrir les indemnités de fin de carrière.
- une provision de 1919 K€ au 31/12/2017 contre 1 862 K€ au 31/12/2016 pour couvrir les médailles du travail.

Les provisions ont été évaluées par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées :
- pour les indemnités de fin de carrière, le taux d'actualisation retenu sur la France est de 1,40% contre 1,30% en 2016
- pour les médailles du travail, le taux d'actualisation retenu est de 1,10% contre 0,80% en 2016

(2) virement comptable en provisions pour créances douteuses, des provisions pour risques liés aux activités bancaires pour 3 277k€.

Note 19 - Evolution des capitaux propres et des intérêts minoritaires

en milliers d'euros	Solde au 31.12.2015	Solde au 31.12.2016	Bénéfice 2016	Distribution dividendes	Autres variations	Solde au 31.12.2017
Capital et primes d'émission						
Capital social	31 358	31 358				31 358
Primes d'émission	91 495	91 495				91 495
	122 853	**122 853**	**0**	**0**	**0**	**122 853**
Réserves consolidées et réserves de réévaluation	225 295	234 756	83 869	-54 876	3	263 752
	348 148	**357 609**	**83 869**	**-54 876**	**3**	**386 605**
Bénéfice part du groupe	**58 770**	**83 869**	**-83 869**		**80 404**	**80 404**
Situation nette Part groupe	**406 918**	**441 478**	**0**	**-54 876**	**80 407**	**467 009**
Intérêts minoritaires						
Part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres	0	0				0
Bénéfice part des tiers	0	0				0
Situation nette minoritaires	**6 648**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Nombre d'actions	1 959 861	1 959 861				1 959 861
Résultat net par action en euros (1)	29,99	42,79				41,03
Résultat net, part du Gpe, par action en € (2)	29,99	42,79				41,03

(1) le résultat net par action correspond au bénéfice (part du groupe et part des tiers) divisé par le nombre d'actions.

(2) le résultat net part du groupe par action correspond au bénéfice part du groupe divisé par le nombre d'actions.

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres				
	En début d'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	1 959 861			1 959 861	16

Note 20 - Ressources ventilées selon la durée restant à courir

en milliers d'euros	Durée restant à courir au 31/12/2017					Total
	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes sur les établissements de crédit	**534 581**	**832 053**	**1 018 970**	**1 040 486**	**229 993**	**3 656 083**
- A vue	20 044					20 044
- A terme	512 812	827 899	1 017 042	1 039 925	229 935	3 627 613
- Dettes rattachées	1 725	4 154	1 928	561	58	8 426
Comptes créditeurs de la clientèle	**14 099**	**0**	**0**	**0**	**0**	**14 099**
- A vue	11 331					11 331
- A terme	2 768					2 768
Dettes représentées par un titre	**170 283**	**414 407**	**73 810**			**658 500**
Total	**718 963**	**1 246 460**	**1 092 780**	**1 040 486**	**229 993**	**4 328 682**

Note 21 - Engagements

Engagements donnés

en milliers d'euros	Total 31/12/2017	Au profit de :				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements en faveur de la clientèle	770 682					770 682
Engagements de garantie (1)	26 428					26 428
Engagements sur titres à livrer	0					
Total	**797 110**	**0**	**0**	**0**	**0**	**797 110**

(1) Engagement de garantie donnés à La Banque Postale Crédit Equipement

Engagements reçus

en milliers d'euros	Total 31/12/2017	Accordés par :				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements de financement	424 857				424 857	
Engagements de garantie (1)	267 036				267 036	
Total	**691 893**	**0**	**0**	**0**	**691 893**	**0**

(1) dont 216 M€ de garanties de la SOCIETE GENERALE sur les opérations SGEF Vendor Desk

Note 22 - Opérations se rapportant à des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation

FRANFINANCE et les entités incluses dans le périmètre de consolidation du groupe FRANFINANCE, n'ont pas réalisé de transactions avec des parties liées relevant des termes du règlement ANC n°2010-05

Note 23 - Produits et charges d'intérêts

OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS	en milliers d'euros	
	2017	2016
Opérations avec les banques centrales, les Comptes Courants Postaux et les établissements de crédit	9 618	10 541
Total des produits (1)	**9 618**	**10 541**
Opérations avec les banques centrales, les Comptes Courants Postaux et les établissements de crédit	-22 356	-34 979
Total des charges (2)	**-22 356**	**-34 979**
Total net des opérations avec les établissements de crédit	**-12 738**	**-24 438**

(1) dont intérêts courus à recevoir 1 160 K€.
(2) dont intérêts courus à payer 8 426 K€.

OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	en milliers d'euros	
	2017	2016
Autres concours à la clientèle	118 584	126 932
Total des produits (1)	**118 584**	**126 932**
Autres dettes envers la clientèle	-45	-46
Total des charges	**-45**	**-46**
Total net des opérations avec la clientèle	**118 539**	**126 886**

(1) dont intérêts courus à recevoir 21 431 K€.

OBLIGATIONS ET TITRES A REVENU FIXE	en milliers d'euros	
	2017	2016
TCN émis	0	-352
Total des charges	**0**	**-352**
Total net des opérations sur obligations et titres à revenu fixe	**0**	**-352**

AUTRES INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	en milliers d'euros	
	2017	2016
Gains sur instruments de taux		
Total des produits	**0**	**0**
Pertes sur instruments de taux		
Total des charges	**0**	**0**
Total net des autres intérêts et charges assimilées	**0**	**0**

Total des produits	**128 202**	**137 473**
Total des charges	**-22 401**	**-35 377**
Produits nets d'intérêts	**105 801**	**102 096**

Note 24 - Produits nets des opérations de crédit-bail et de location

	en milliers d'euros	
	2017	2016
Crédit-bail mobilier et assimilé	13 466	16 273
Locations et assimilées	49 812	57 959
Total	**63 278**	**74 232**

Note 25 - Commissions

	en milliers d'euros	
	2017	2016
Produits des commissions	34 588	34 934
Charges des commissions (1)	-11 135	-9 247
Produits nets de commissions	**23 453**	**25 687**

(1) dont 2 951 K€ de commissions versées en 2017 à SG et SGEF dans le cadre de la convention Vendor Desk.

Note 26 - Autres produits et charges d'exploitation

	en milliers d'euros	
	2017	2016
Refacturations à SGEF SA	1 730	1 733
Refacturations à STARLEASE	4 636	4 876
Refacturations à PMCF	569	612
Refacturations à SOGEFINANCEMENT	8 264	8 332
Refacturations à SOGELEASE	6 821	6 974
Refacturations à SOCIETE GENERALE	4 658	5 042
Refacturations à LA BANQUE POSTALE FINANCEMENT	10 002	9 134
Autres produits	10 163	10 690
Total autres produits	**46 843**	**47 393**
Autres charges d'exploitations bancaires (1)	-466	-5 505
Total autres charges	**-466**	**-5 505**
Produits nets d'exploitations bancaires	**46 377**	**41 888**

(1) Dont 4 918 K€ de risque opérationnel WATT-MONTLEGER en 2016

Note 27 - Charges générales d'exploitation

FRAIS DE PERSONNEL	en milliers d'euros	
	2017	2016
Montant de la masse salariale	40 625	39 487
Autres charges sociales et fiscales (1) (2)	21 501	22 197
Participation et intéressement	2 808	2 649
Total	**64 934**	**64 333**

(1) le montant des cotisations définies versées au titre de l'assurance vieillesse obligatoire et des régimes de retraite nationaux s'élève à 7 006 K€ en 2017 contre 7 077 K€ en 2016

Conformément à l'article L.225-43 du code du commerce, aucun crédit ou avance n'a été alloué aux dirigeants.

(2) Dont CICE 2017 pour 1 348 K€ contre 1 178 K€ en 2016

FRAIS ADMINISTRATIFS	en milliers d'euros	
	2017	2016
Impôts et taxes	3 684	3 602
Locations et charges locatives	6 293	6 002
Honoraires (1)	5 258	2 323
Affranchissement, téléphone	8 750	4 403
TVA non récupérable	4 412	5 283
Prestations de services extérieurs (2)	35 971	35 249
Sous traitance informatique	4 336	2 895
Gestion du recouvrement commercial, requêtes Banque de France,...	7 212	8 001
Frais de marketing (frais de publicité, de missions, réceptions,...)	6 496	8 724
Autres	1 937	7 453
Total	**84 349**	**83 935**

(1) Les honoraires des CAC s'élèvent en 2017 à 477 K€ dont 349 K€ sur FRANFINANCE, 36 K€ sur FENWICK LEASE, 16 K€ sur SOLOCVI, 10 K€ sur FRANFINANCE LOCATION, 25 K€ sur CFDB, 16 K€ sur SAGEMCOM LEASE et 24 K€ sur DISPONIS

(2) Les refacturations du groupe Société Générale s'élèvent à 26,3 M€ en 2017 (dont 18,4 M€ de prestations externalisées chez RESG/GTS) contre 25,1 M€ en 2016 (dont 17,9 M€ de prestations externalisées chez RESG/GTS)

Note 28 - Ventilation de l'effectif moyen

Catégories de salariés	2017		2016	
	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	424	42	421	39
Agents de maîtrise	242		237	
Techniciens	288	5	311	3
Total	**954**	**47**	**969**	**42**

Note 29 - Coût du risque

en milliers d'euros	2017		2016	
	Sur créances	Sur opérations hors bilan	Sur créances	Sur opérations hors bilan
Pertes sur clients et débiteurs divers	-111 044		-86 845	
Dotations aux dépréciations sur clients et débiteurs divers	-59 313	-221	-50 002	-176
Reprises sur dépréciations sur clients et débiteurs divers (1)	110 768	176	85 965	136
Profits sur clients	24 633		15 772	
Total	**-34 956**	**-45**	**-35 110**	**-40**

(1) La reprise de dépréciation liée au passage du temps a été comptabilisée en coût du risque pour 14 388 K€ en 2017 contre 16 448 K€ en 2016

Note 30 - Gains ou pertes sur actifs immobilisés

en milliers d'euros	2017	2016
Plus-values sur immobilisations financières	166	4
Moins-values sur immobilisations financières	0	0
Plus- values nettes sur titres de participations	**166**	**4**
Plus-values sur immobilisations incorporelles		
Moins-values sur immobilisations corporelles (1)		-263
Plus-values sur immobilisations corporelles (2)	204	
Plus- values nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles	**204**	**-263**
Total plus- values nettes sur actifs immobilisés	**370**	**-259**

(1) Mise au rebut de droit au bail pour 238K€ en 2016, suite fermeture agences FAP
(2) Cession agence de TOURS pour 204K€ en 2017, suite fermeture agence FAP

Note 31- Charge fiscale

	en milliers d'euros	
	2017	2016
Charge fiscale courante	3 276	-2 773
Charge fiscale différée	5 447	12 095
Total	**8 723**	**9 322**

Composition de la charge fiscale différée

en milliers d'euros	2017	2016
ID s/ différences temporaires	5 447	12 095
ID s/étranger	0	0
Reports déficitaires	0	0
Total	**5 447**	**12 095**

Rationalisation du taux effectif groupe

	2017	2016
Résultat courant avant impôt	71 681	74 705
- Rslt des sociétés mises en équivalence	-22 731	-20 563
Base	48 950	54 142
Taux d'impôt théorique	34,430%	34,430%
1. Différentiel sur éléments imposés à taux réduit		
2. Différences permanentes	-0,787%	-1,989%
3. Effets des pertes de l'exercice non déductibles et des sociétés bénéficiaires sans impôt		
4. Actualisation du taux d'ID passant de 34,43 % à 25,83 % à la suite de la Loi de Finances 2018	-26,098%	-37,877%
5. Déduction fiscale exceptionnelle en faveur de l'investissement (1)	-23,492%	-11,894%
6. Autres éléments nets	-1,876%	0,113%
Taux Réel	**-17,823%**	**-17,217%**

(1) Détail en milliers d'euros:

Années / Sociétés	2017	2016
Fenwick Lease	8 071	4 962
Franfinance Location	3 429	1 477
Total	11 500	6 439

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE 2017
(en milliers d'euros)

	31/12/2017			
	France	Etranger zone Euro	Etranger hors zone Euro	Total
Intérêts et produits assimilés	**128 202**	**0**	**0**	**128 202**
+ Opérations avec les établissements de crédit	9 618			9 618
+ Opérations avec la clientèle	118 584			118 584
+ Autres intérets et produits assimilées	0			0
Intérêts et charges assimilées	**(22 401)**	**0**	**0**	**(22 401)**
- Opérations avec les établissements de crédit	(22 356)			(22 356)
- Opérations avec la clientèle	(45)			(45)
- Obligations et titres à revenu fixe	0			0
- Autres intérêts et charges assimilées	0			0
Produits nets sur opérations de crédit bail et de loca	**63 278**			**63 278**
Revenus des titres à revenu variable	**1 763**			**1 763**
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	**170 842**	**0**	**0**	**170 842**
Produits des commissions	**34 588**			**34 588**
Charges des commissions	**(11 135)**			**(11 135)**
Résultat net des opérations financières	**(950)**			**(950)**
Autres produits d'exploitation bancaire	**46 843**			**46 843**
Autres charges d'exploitation bancaire	**(466)**			**(466)**
Produits nets des autres activités	**(436)**			**(436)**
Produit net bancaire	**239 286**	**0**	**0**	**239 286**
Charges générales d'exploitation	**(149 283)**	**0**	**0**	**(149 283)**
- Frais de personnel	(64 934)			(64 934)
- Frais administratifs	(84 349)			(84 349)
Dotations aux amortissements et dépréciations sur les immobilisations corporelles et incorporelles	**(6 422)**			**(6 422)**
Résultat brut d'exploitation	**83 581**	**0**		**83 581**
Coût du risque	**(35 001)**			**(35 001)**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**48 580**	**0**	**0**	**48 580**

LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES
AU 31/12/2017

Nom de la société	Siège social	N° SIREN	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts
METHODE INTEGRATION GLOBALE				
FRANFINANCE SA	59, avenue de Chatou 92853 RUEIL MALMAISON	719 807 406	Société Mère	
FRANFINANCE LOCATION	59, avenue de Chatou 92853 RUEIL MALMAISON	314 975 806	100%	100%
SOLOCVI	59, avenue de Chatou 92853 RUEIL MALMAISON	390 138 634	100%	100%
SAGEMCOM LEASE	59, avenue de Chatou 92853 RUEIL MALMAISON	340 600 550	100%	100%
FENWICK LEASE	59, avenue de Chatou 92853 RUEIL MALMAISON	352 281 356	100%	100%
DISPONIS SAS	59, avenue de Chatou 92853 RUEIL MALMAISON	562 047 902	100%	100%
COMPAGNIE FINANCIERE DE BOURBON	32 bis rue claude CHAPPE 97420 LE PORT 92853 RUEIL MALMAISON	343 778 023	100%	100%
METHODE MISE EN EQUIVALENCE				
SAS SOGEFINANCEMENT	59, avenue de Chatou 92853 RUEIL MALMAISON	394 352 272	20%	20%

FRANFINANCE

S.A. au capital de 31 357 776 €
Siège social : 57-59 avenue de Chatou - 92500 RUEIL-MALMAISON
719 807 406 R.C.S. NANTERRE

RAPPORT DE GESTION
Exercice 2017

1 . L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE POUR LES ENTREPRISES

Franfinance intervient auprès des entreprises pour répondre à leurs besoins de financement.

Le contexte économique

En 2017, la courbe de variations trimestrielle du PIB devient plus régulière : +0,5% à +0,6% par trimestre. La somme annuelle de ces variations conduit à une progression de 1,9%, en forte croissance par rapport à celle de l'année précédente (+1,1%), et nettement au dessus des prévisions de début d'année qui étaient de 1,3% à 1,5%.

Les prévisions 2018 sont stables et oscillent entre 1,7% et 1,8%, selon différentes sources (INSEE, FMI, OCDE).

A. Le transport

Le marché du Véhicule Industriel (VI) s'intègre au redressement constaté sur les indicateurs majeurs de l'économie française. Ce constat a également été fait à l'issue de Solutrans (Salon International du Transport Routier et Urbain qui a eu lieu en Novembre 2017) qui a été unanimement reconnu comme une réussite, tant en termes de fréquentation que de contenu. L'ensemble des sujets de fond a été traité pendant cet événement dans un contexte de reprise qui permet d'aborder plus facilement les sujets disruptifs.

La digitalisation des marchés se confirme, les outils de connectivité sont devenus incontournables et les nouvelles énergies montent en puissance avec l'émergence du Gaz Naturel pour les Véhicules (GNV).
La grande nouveauté concerne le passage des poids lourds vers le mode électrique, à moyen terme.

Le monde du transport évolue encore et toujours dans un cadre riche et complexe. Il lui faut assimiler tout à la fois :
- une pression concurrentielle européenne non maîtrisée malgré une santé financière en progrès sensible,
- la montée en puissance des promesses de véhicules autonomes au moment où le manque de chauffeurs devient problématique

- des évolutions notables dans les outils d'informatiques embarquées.

Au-delà de cette complexité, 2017 se clôture par un troisième exercice de croissance sur le marché du VI.
2018 s'amorce dans un contexte favorable susceptible de confirmer un vrai retour à une meilleure fortune.

On comptera notamment sur le renfort attendu du marché BTP tiré par le projet du Grand Paris.

IMMATRICULATIONS À NOV. 2017

Total	Tracteurs	Porteurs
46 097	25 261	20 836
+ 6,9 %	+ 2,5 %	12,9 %

Après une belle année 2016 en matière d'immatriculations de VI de plus de 5 tonnes avec plus de 47 000 unités, 2017 se révèle meilleure. En novembre, les enregistrements d'immatriculations sont en hausse de 6,9% à plus de 46 000 unités ce qui devrait permettre d'atteindre 50 000 unités en fin d'année.
Le marché des porteurs est le plus dynamique avec une hausse de + 12,9% après une augmentation de + 20,8% en 2016 (avec plus de 20 000 immatriculations sur onze mois), ce qui constitue la meilleure performance depuis 2008.
Les immatriculations de tracteurs n'augmentent que modérément (+ 2,5 %) mais sur une base déjà élevée en 2015 et 2016 et avec un niveau de ventes très conséquent dépassant les 25 000 unités.
La progression du nombre d'immatriculations de VI d'occasion suit celle des VI neufs avec + 5,8% en 2017. Depuis 2014, la hausse s'établit à + 15,0% par an.



FOCUS Véhicules Utilitaires Légers (VUL)

Nous observons pour la quatrième année consécutive une progression des ventes de Véhicules Utilitaires Légers neufs chez les distributeurs de VI avec une accélération des ventes de 11 % (10 % en 2016, de 5 % en 2015 et de 4 % en 2014). Les prix se sont stabilisés avec une variation de - 0,1 %. Les délais de livraison des constructeurs ont fortement augmenté sous la pression de la hausse des ventes et sont passés de 65 jours en 2016 à 104 jours l'an passé.

PROJECTIONS

Les marchés d'équipements (VI, TP…) ont su trouver des relais de croissance depuis deux ans, alors que l'environnement économique était incertain. On est en droit d'attendre dorénavant un relai d'activité centré sur un niveau de croissance enfin solide.

Les experts de l'Observatoire des véhicules industriels (OVI) envisagent pour 2018 une stabilité du marché, ce qui permettrait de consolider la phase de redressement entamée il y a trois ans. Le marché devrait se rééquilibrer avec des achats de tracteurs qui pourraient baisser légèrement, partant toutefois d'une base 2017 très forte. Le marché du porteur devrait croître de nouveau grâce notamment à la reprise du BTP, marché qui recèle un fort potentiel d'achat à moyen terme, au rythme entre autre des grands travaux, et plus particulièrement le projet du Grand Paris.

	2017 (E)	VAR / 2016	2018 (PRÉVISIONS)	VAR / 2017
TRACTEURS	27 600	+ 2 %	26 000	- 5 %
PORTEURS	22 800	+ 11 %	23 700	+ 5 %
TOTAL	50 400	+ 6 %	49 700	- 0.8 %

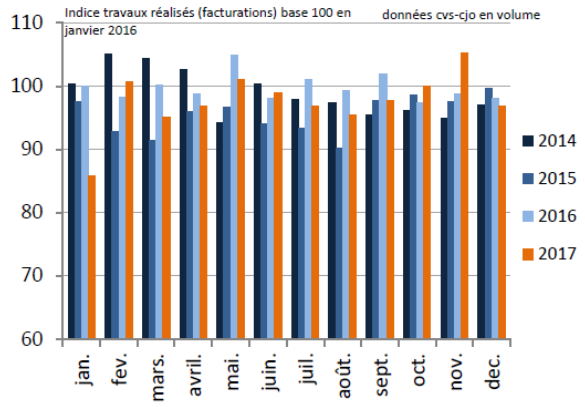
Source : Observatoire du véhicule Industriel (OVI) 2017

B. Le BTP

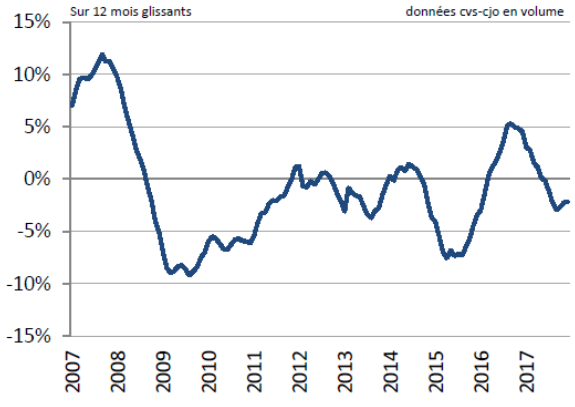
Le redressement de l'activité se consolide : L'activité des Travaux Publics (TP) a connu une fragile stabilité sur les neuf premiers mois de 2017.
En revanche, l'activité a été meilleure, beaucoup plus positive sur le plan des prises de commandes avec un effet « Grand Paris ». De la même façon, on note la progression des appels d'offres des marchés publics qui sont un bon indicateur pour l'activité des prochains mois. Cet ensemble de signaux positifs conduit la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) à maintenir une prévision de progression du chiffre d'affaires du secteur à +2,5 % en 2017, soit un chiffre d'affaires de 36,6 Md€ en France.

La reprise présente encore des faiblesses (forte saisonnalité et disparités) mais elle devrait se consolider en 2018 (+4% en valeur selon les prévisions de la FNTP).

Depuis 4 ans



Depuis 10 ans



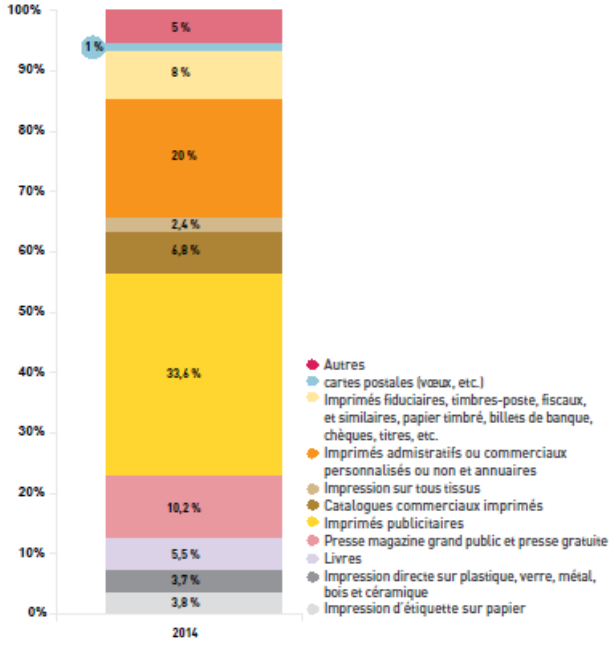
Cette dynamique de reprise engagée bénéficie à plein aux fournisseurs de matériel. Le chiffre d'affaires a observé une croissance à deux chiffres dans la vente de matériel de chantier (23% sur un an) et une progression toujours robuste dans la location (7%).

Source : Bulletin de conjoncture mensuelle de décembre 2017 – FNTP (Fédération Nationale des Travaux Publics)

C. Equipements industriels et arts graphiques

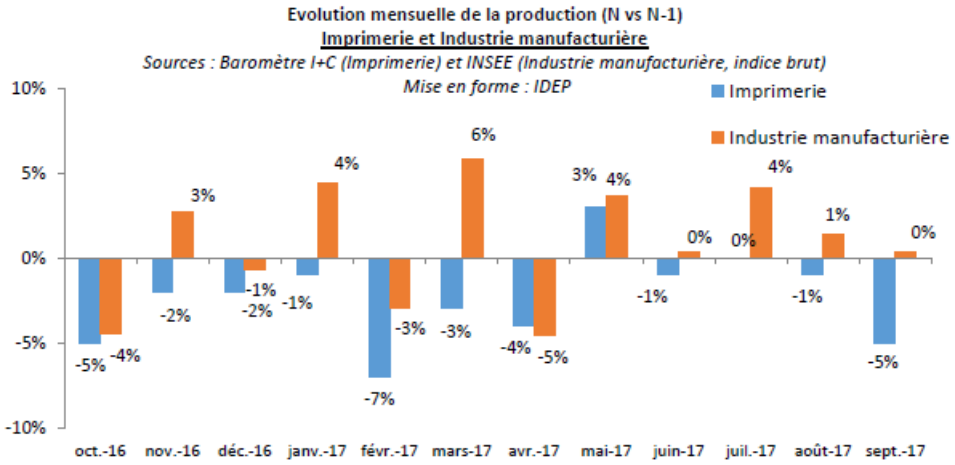
Les industries graphiques (en général) et l'imprimerie (en particulier) interviennent sur des secteurs d'activités très diversifiés : Imprimés publicitaires, documents administratifs et commerciaux, catalogues, brochures, périodiques, livres, presse magazine…

Zoom: le poids des différents marchés
Répartition du chiffre d'affaires de l'imprimerie de labeur par marché (%)
***Source** • INSEE EAP 2014, mise en forme : IDEP*



En volume comme en chiffre d'affaires, le marché des imprimés publicitaires est le plus important. Si elle ne représente que 10% du chiffre d'affaires, la presse magazine compte néanmoins pour environ un tiers des volumes produits.

L'imprimerie de labeur reste la principale composante de l'industrie graphique. Elle couvre 80% de l'emploi et l'essentiel du chiffre d'affaires total du marché de l'imprimerie.
Selon l'Observatoire des marchés (Institut de développement et d'expertise du plurimédia (IDEP)), la production globale d'imprimés a baissé d'environ 2% durant les 3 premiers trimestres de l'année 2017, par rapport à la même période en 2016.
A la même période, la production industrielle manufacturière s'est redressée d'environ 1,4%.



Par marché, en cumulé, seuls les catalogues (+0,2%) et les imprimés administratifs et commerciaux non personnalisés, qui bénéficient des élections (+1,8%), affichent une hausse de leur production par rapport à la même période, l'année précédente.

	Evolution T3 2017 vs T3 2016		Tendance annuelle
	Production	Facturation	Production
Livres	-1,3%	0%	-0,7%
Périodiques	-2,3%	-2,7%	-1,9%
Dont Hebdomadaires	-4%	-3,5%	-4,2%
Catalogues	0,2%	0,7%	-1,4%
Imprimés publicitaires adressés	-4%	-3%	-2%
Imp.pub. non adressés	-2,9%	-2%	-4,2%
Imprimés de gestion personnalisés	-2,7%	-3,2%	-3,3%
Imp. adm. et com. non personnalisés	1,8%	1,7%	0,8%
Global imprimerie	**-2%**	**-1,7%**	**-2,2%**

Source : IDEP – Lettre économique n°45 - janvier 2018

D. La Manutention

Le redressement des principaux secteurs clients et l'accélération des échanges extérieurs ont entretenu la demande de matériel de manutention en 2017 : le chiffre d'affaires des fournisseurs a progressé de 6% sur un an, ce qui traduit un niveau d'activité soutenu étant donné le remarquable accroissement au troisième trimestre 2016 (11%).

Chiffre d'affaires au T3 2017 - Variation annuelle

Distribution : +23%
Location : +7%
Manutention : +6%
Levage : n/a*

Fenwick Linde, notre principal partenaire sur ce marché reste n°1 de la manutention en France avec 152.000 chariots en parc et une part de marché de 28,5% Ce résultat est essentiellement dû à la progression des chariots de magasinage au détriment des chariots frontaux.

** En raison du faible nombre de participants ce trimestre, les résultats de l'enquête ne peuvent être fournis pour la profession « Levage »*

Source : DLR – Fédération Nationale des Distributeurs, Loueurs et Réparateurs – Communiqué de Presse Novembre 2017

E. Le marché de l'informatique / bureautique

Au quatrième trimestre 2017, l'Europe de l'Ouest s'est distinguée des autres territoires composants la zone EMEA. Les **ventes de PC** ont accusé un repli de -1,5%, lié notamment à la stabilité des ventes de notebooks qui n'ont pas joué leur rôle de vecteur de croissance en restant toutefois stables.
De leur côté, les ventes de desktops ont reculé de 5,1%. Le marché français s'est toutefois positivement démarqué en réalisant la plus forte croissance en Europe Occidentale (+4,1%).
Le déclin continu que connaît le marché des **systèmes d'impression jet d'encre** professionnels en Europe de l'Ouest a ralenti au quatrième trimestre, selon le cabinet d'études Context. Sans surprise, les ventes des **grossistes** ont baissé dans plusieurs pays d'Europe de l'Ouest au quatrième trimestre. En France, en revanche, le nombre de copieurs et d'imprimantes jet d'encre professionnels écoulés par les distributeurs a connu une forte augmentation de 15%.
L'étude de Context permet aussi de constater un certain dynamisme du segment des matériels A3 dont les ventes trimestrielles ont progressé de 3% en Europe de l'Ouest. Ils ont ainsi représenté 20% des livraisons totales de systèmes d'impression jet d'encre professionnels entre octobre et décembre dernier.

Le cabinet Gartner a revu trois fois ses prévisions de croissance pour le marché des **logiciels, des matériels, et des services informatiques et télécoms** en 2017, ce qui démontre la difficulté d'avoir des chiffres fiables sur le sujet. Sur la dernière estimation, le cabinet d'études vise une hausse de 2,4% des dépenses au niveau mondial qui devraient par conséquent s'élever à 3 470 Md$.
Parmi les différentes catégories de produits et de prestations par le biais desquelles Gartner segmente le marché global de l'IT, trois d'entre elles devraient connaître des niveaux de chiffres d'affaires plus importants que prévus. C'est le cas du marché des **services télécoms** dont les revenus devraient s'élever à 1 378 Md$, soit 0,3% de mieux qu'en 2016. De son côté, le marché des services IT serait en hausse de 3,1%, pour représenter 922 Md$ de facturations. Enfin, **les ventes de terminaux** devraient représenter 654 Md$ (+3,87%).
De leur côté, les marchés des **équipements pour data centers et des logiciels** pour entreprises devraient toujours générés respectivement 171 Md$ (+0,3%) et 351 Md$ (+7,6%) de chiffre d'affaires.
Au cours des douze mois à venir, le segment des **applications** pour entreprises devrait connaître la plus forte progression de revenus sur le marché de l'IT. Leurs ventes devraient décoller de 9,5%. La plus grosse part de ce budget sera orientée vers le SaaS où le catalogue disponible ne cesse de s'étendre et de stimuler ainsi la demande.
Plus étonnant encore, ce sont les terminaux qui constitueraient le deuxième segment contribuant le plus aux dépenses IT globales en 2018. Leurs livraisons devraient précisément générer 704 Md$ de revenus, soit 5,6% de mieux qu'en 2017.
A peu de chose près, la croissance des revenus du secteur des services IT (+5,5%) sera équivalente à celle du segment des terminaux en 2018. Même si le périmètre n'est pas totalement comparable, le Syntec Numérique prévoit une croissance de 3,6% dans le domaine des **logiciels et des services en France** en 2018.
A l'échelle mondiale, les services télécoms devraient conserver, sans surprise, leur rôle de principal contributeur aux revenus du marché mondial de services IT en 2018 avec 1 427 Md$ de chiffre d'affaires mais seulement 2,4% de croissance. Ils feront tout de même bien mieux que le marché des solutions matérielles pour centres de calcul. Sa hausse ne devrait être que de 0,6% à 179 Md$.

Sources : Cabinet d'études Gartner et le Syntec numérique

F- Le marché Médical

L'année 2018 fait suite à une période troublée mais au cours de laquelle le secteur de l'imagerie médicale diagnostique et thérapeutique pourrait poursuivre son développement, grâce notamment à un changement ministériel et à une conjoncture économique qui s'annonce plus favorable.

Des restrictions budgétaires qui ont impacté significativement le secteur

Les décisions politiques relatives à la rémunération des actes, notamment l'article 99 du PLFSS 2017 donnant tout loisir à l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie (UNCAM) de la définir unilatéralement, ont entrainé en effet une vague de contestation sans précédent au mois de mars 2017.

Une conjoncture qui pourrait assouplir les contraintes budgétaires

Si l'étau budgétaire se desserre un peu, les gestionnaires de parcs de modalités d'imagerie pourront de nouveau équiper leurs services, d'autant que les centrales d'achats et les sociétés d'aide au financement (ou de location) de matériels lourds leur donnent la possibilité de réaliser des économies substantielles à l'occasion du renouvellement de leurs installations. Ils pourront également bénéficier des nouvelles procédures d'autorisation fixées dans l'ordonnance du 3 janvier 2018 et qui assouplit désormais les contraintes liées aux autorisations d'installation de matériels lourds.

L'année 2018 pourrait être un tournant pour l'imagerie médicale diagnostique et thérapeutique.

Source Théma Radiologie du 05/01/2018

LA CONSOMMATION DES MENAGES

En France, la croissance des crédits à la consommation aux particuliers s'est accélérée (+ 5,5% en septembre 2017 après +4,7% en juin). Elle est notamment portée par les prêts amortissables (+6,0%) et les crédits-bails (+35,2%).
À l'inverse, l'encours de crédits renouvelables continue de diminuer.
Le dynamisme des crédits à la consommation s'explique notamment par la progression des crédits automobiles (sous forme classique ou en crédit-bail).
La progression des crédits aux ménages en France (+5,7%) est cependant inférieure à celle de la zone euro (+6,8%), en raison d'un vif essor en Italie et en Espagne.
En France, le taux moyen des crédits renouvelables augmente, tandis que celui des crédits amortissables diminue. Il reste très déterminé par le mode de distribution.

Évolution de l'encours de crédit à la consommation aux particuliers

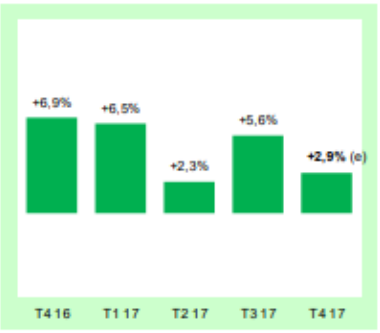
France, milliards d'euros, CVS		2016				2017			Taux de croissance annuel (2017)	
		Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Juin	Septembre
Total crédit à la consommation aux particuliers		**153,4**	**156,3**	**157,3**	**159,7**	**162,2**	**163,7**	**166,0**	**4,7%**	**5,5%**
dont	Prêts amortissables y compris créances titrisées	105,6	107,9	109,6	111,8	113,4	114,5	116,1	6,7%	6,0%
	Comptes ordinaires débiteurs	7,5	7,7	7,6	7,7	7,9	7,8	8,0	0,6%	5,5%
	Crédits renouvelables	19,8	19,7	19,6	19,6	19,4	19,2	18,7	-2,6%	-4,7%
	Crédits-bails	7,7	8,3	8,4	9,1	9,5	10,3	11,3	25,3%	35,2%

Source Banque de France : Crédits aux particuliers France Septembre 2017

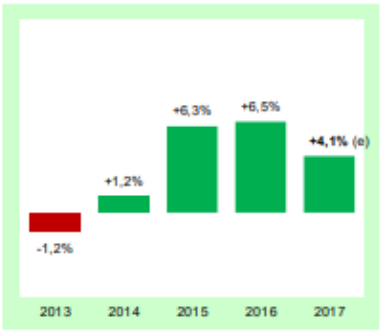
La production de nouveaux crédits à la consommation par les établissements spécialisés recule en décembre 2017 de -2,1% par rapport au même mois de l'année précédente. Mais cette baisse doit être relativisée puisque ce mois compte deux jours ouvrables de moins qu'en décembre 2016 (25 contre 27, soit un écart de -7,4%). Sur l'ensemble du quatrième trimestre, l'activité est néanmoins en hausse de +2,9% en variation annuelle après une évolution positive mais inégale de la production au cours des neuf premiers mois de l'année (+6,5% au premier trimestre, +2,3% au printemps et +5,6% au troisième trimestre).

L'année 2017 est marquée par :
- Une nouvelle progression de l'activité bien que légèrement ralentie (+4,1%). Ainsi, l'année 2017 est la 3ème année consécutive de croissance nette du crédit à la consommation.
- A fin décembre 2017, la production cumulée des douze derniers mois (40,4 Mds d'euros) demeure inférieure de -10% par rapport au point haut atteint en septembre 2008.

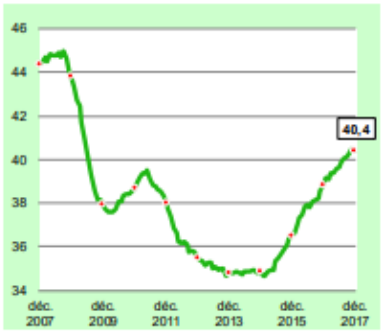
Production trimestrielle
Graphique 1 – Variation annuelle



Production annuelle
Graphique 2 – Variation annuelle



Production en année mobile
Graphique 3 – Milliards d'euros



e : estimation provisoire

Source ASF : Crédit à la consommation – Statistique mensuelle d'activité – Décembre 2017

En décembre 2017, les prêts personnels reculent de -6% par rapport à la même période de l'année précédente et de -2% sur l'ensemble du quatrième trimestre, après s'être contractés durant l'été (-2,7%) et au printemps (-0,8%). Seul le premier trimestre 2017 a enregistré une progression de ces financements (+7,8%), ce qui permet d'afficher pour l'ensemble de l'année une légère croissance de +0,4% (établie à 13,5 Md€) après une hausse de +6,7% en 2016. Le prêt personnel reste le premier produit de financement des établissements spécialisés en crédit à la consommation (avec 33% du total de la production).

Avec une baisse en décembre de -4,5% par rapport à décembre 2016, les nouvelles utilisations de crédit renouvelable se replient de -0,2% au quatrième trimestre (par rapport à la même période de l'année précédente), après une légère hausse au troisième trimestre (+1,2%) et une première partie de l'année en recul (-0,2% au premier trimestre et -1,6% au deuxième). La production s'établit à 10 Md€ pour 2017, en quasi-stagnation par rapport à 2016 (-0,2%), après +0,1% par rapport à 2015. Ainsi, pour la deuxième année consécutive, le secteur des crédits renouvelables se stabilise, après une chute quasi-continue depuis l'automne 2008.

Même si décembre enregistre une baisse (-5,3% par rapport à décembre 2016), les financements de biens d'équipement du foyer augmentent de +2,3% sur l'ensemble du quatrième trimestre, après une évolution positive de la production au cours des neuf premiers mois de l'année (+4,7% au premier trimestre, +1,4% au printemps et +6,3% au troisième trimestre). Au total, sur l'ensemble de l'année, la production, avec 2,9 Md€, progresse de +3,8% par rapport à 2016 (+0,7% cette dernière année).

CREDIT A LA CONSOMMATION : ENQUETE MENSUELLE EXPRESS
PRODUCTION DES ETABLISSEMENTS SPECIALISES (en millions d'euros)

Période : DECEMBRE 2017 (données brutes)	Décembre 2016*	Décembre 2017	Δ%	Cumul 12 mois 2016	Cumul 12 mois 2017	Δ%
TOTAL	**3 614**	**3 539**	**-2,1%**	**38 844**	**40 424**	**+4,1%**
Opérations de crédit classique	**2 989**	**2 809**	**-6,0%**	**33 095**	**33 277**	**+0,6%**
Crédits affectés	**896**	**828**	**-7,6%**	**9 591**	**9 735**	**+1,5%**
. Automobiles neuves	239	204	-14,7%	2 627	2 341	-10,9%
. Automobiles d'occasion	296	280	-5,2%	3 281	3 540	+7,9%
. Amélioration de l'habitat et biens d'équipement du foyer (1)	306	290	-5,3%	2 840	2 949	+3,8%
. Autres biens ou services (2)	55	54	-1,8%	844	905	+7,3%
Crédits renouvelables	**962**	**919**	**-4,5%**	**10 050**	**10 029**	**-0,2%**
Prêts personnels *(y compris rachats de créances)*	**1 131**	**1 063**	**-6,0%**	**13 453**	**13 513**	**+0,4%**
Opérations de location avec option d'achat	**625**	**729**	**+16,8%**	**5 750**	**7 147**	**+24,3%**
. Automobiles	608	710	+16,7%	5 201	6 562	+26,2%
. Autres matériels	16	20	+19,0%	548	585	+6,8%

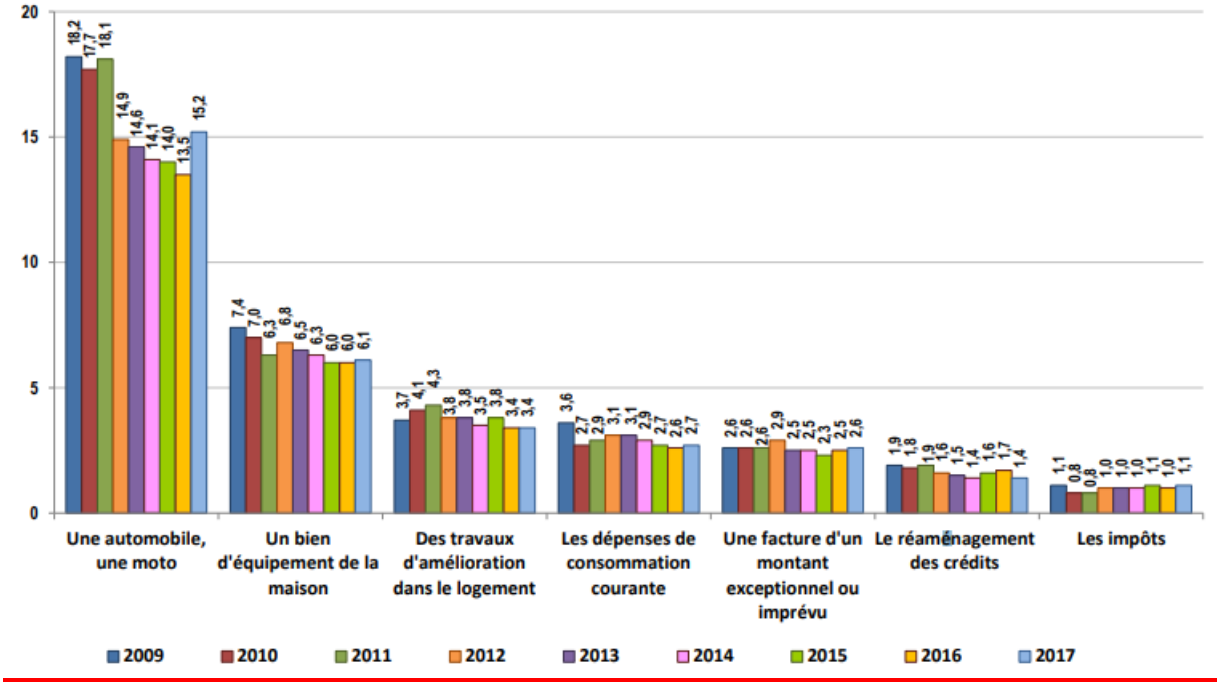
Financements d'automobiles neuves *(crédits affectés + LOA)*	***848***	***914***	***+7,8%***	***7 828***	***8 903***	***+13,7%***

** Les chiffres concernant décembre 2016 sont exprimés sur la base des sociétés adhérentes au 31 décembre 2017. Ils tiennent compte des modifications, parfois sensibles, qui ont pu être apportées par certaines sociétés aux informations fournies l'année précédente.*

(1) Electroménager, équipement multimédia, meubles, etc.
(2) Deux-roues, véhicules de loisirs, bateaux de plaisance, divers.

Source ASF : Crédit à la consommation – Statistique mensuelle d'activité – Décembre 2017

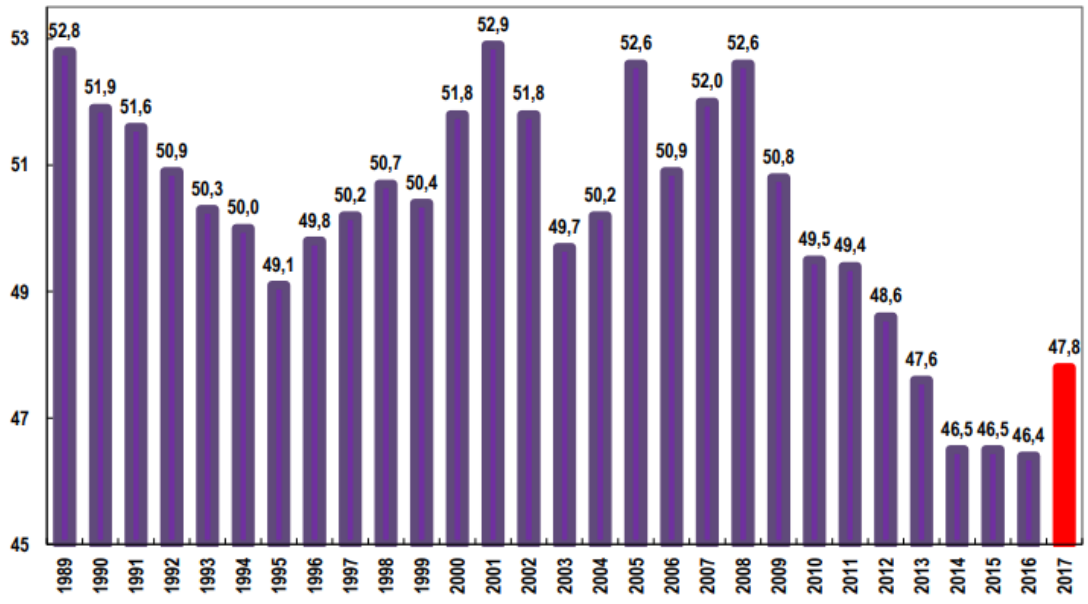
Lorsque les ménages utilisent des crédits à la consommation, c'est principalement pour réaliser des projets de consommation durable ou d'amélioration des logements (rénovation, transformation et adaptation du logement, mais aussi réalisation de travaux d'économie d'énergie).
En 2017, 24,7% des ménages (51,7% des seuls ménages avec crédit(s)) détenaient des crédits pour acheter un (des) bien(s) d'équipement de la maison, une automobile, une moto ou payer des travaux d'amélioration du logement.
Cependant, il convient de souligner que le poids relatif de cette catégorie de ménages qui était resté pratiquement stable jusqu'en 2011 (ils étaient 29,3% en 2009 et 28,7% en 2011) a sensiblement reculé, en dépit du redressement constaté en 2017 de la part des ménages qui souscrivent des crédits à la consommation pour acquérir une automobile ou un motocycle.
En revanche, l'usage des crédits à la consommation pour financer des travaux d'amélioration du logement ne s'est pas ressaisi au cours des dernières années, affichant un repli significatif depuis 2011 : il était alors de 4,3% (8,7% des ménages avec crédit(s)), pour descendre à 3,4% en 2016 et en 2017 (7,1% des ménages avec crédit(s)).



Source : Observatoire des Crédits aux Ménages – Enquête réalisée en novembre 2017

Entre 2009 et 2016, le taux de détention des crédits par les ménages s'est fortement contracté. Il est alors descendu à 46,4% en 2016, le niveau le plus bas que l'Observatoire des Crédits aux Ménages a eu à connaître depuis 1989. Mais en 2017, rompant avec trois années d'une grande faiblesse, le taux de détention s'est sensiblement redressé pour s'établir à 47,8%.

La proportion de ménages détenant des crédits
(Source : Observatoire des Crédits aux Ménages)



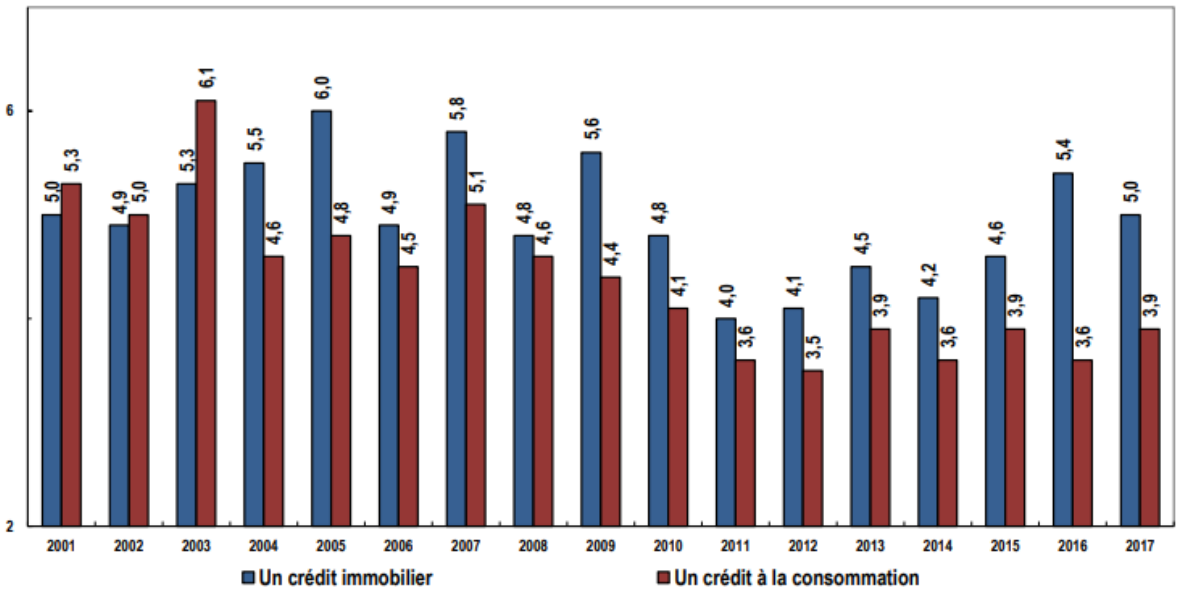
Source : Observatoire des Crédits aux Ménages – Enquête réalisée en novembre 2017

Dès l'automne 2014, la demande de crédits à la consommation a commencé à se ressaisir et cette tendance à la reprise s'est confirmée en 2015. Elle s'est appuyée sur le redressement du moral des ménages mesuré chaque mois par l'INSEE. Et c'est ce rebond des crédits à la consommation qui a permis au taux global de détention des crédits de se stabiliser en 2015. Il aurait dû produire le même effet en 2016 : mais le recul de l'endettement contracté auprès de la famille et des amis a provoqué le recul du taux de détention des crédits à la consommation. En revanche, en 2017 le vif rebond de ce taux de détention a entrainé celui du taux global de détention. Les ménages ont alors largement relevé leur demande de crédits à la consommation auprès des banques et des organismes de crédit : mais aussi, et dans une moindre mesure, auprès de la famille et des amis ou auprès d'autres organismes (caisses de retraire, mutuelles,…).

Ainsi en 2017, le nombre de ménages ayant contracté un nouveau crédit à la consommation (7,03 millions) s'est encore accru : +2,9%, après +12,1% en 2016 (+30,0% au total, depuis 2015). Le nombre de ménages concernés dépasse donc, pour la deuxième année consécutive, le niveau élevé constaté en 2007, juste avant que ne se déclenche la crise économique et financière internationale.

Il en a été de même du nombre de ménages ayant contracté un nouveau crédit immobilier en 2017 (1,29 million) : +8,5% du nombre de ménages, après +2,7% en 2016 (+23,4% au total, depuis 2015). Et au global, 7,89 millions de ménages ont contracté un nouveau crédit en 2017. D'ailleurs en 2017, le taux de détention des crédits immobiliers s'est encore accru, pour s'établir à 30,8% (contre 30,7 en 2016 et 30,2% en 2015).

La part des ménages ayant l'intention de souscrire un nouveau crédit (en %)
(Source : Observatoire des Crédits aux Ménages /FBF/)



Source : Observatoire des Crédits aux Ménages – Enquête réalisée en novembre 2017

Après deux crises économiques qui ont déstabilisé les ménages et les ont conduits à réviser leurs projets immobiliers et de consommation et à limiter leurs recours aux crédits, le taux de détention des crédits s'est nettement redressé en 2017. Déjà en 2015, le regain de la demande avait permis d'inverser la tendance récessive qui s'observait jusqu'alors sur le taux de détention de crédits à la consommation. Puis en 2016, la reprise d'activité constatée sur les marchés immobiliers a contribué au relèvement du taux de détention des crédits immobiliers. En 2017, le taux global de détention a bénéficié du raffermissement de la demande de crédits immobiliers

et à la consommation. Il s'est alors établi à 47,8%, contre 46,4% une année auparavant, gommant ainsi les conséquences de plusieurs années de dépression de la demande.

Au-delà des conséquences que les transformations de la conjoncture macroéconomique et les évolutions législatives et règlementaires ont pu avoir sur leurs comportements, les ménages ont nettement modifié leur pratique de recours au crédit.
Le recours au crédit est toujours un élément décisif de la réalisation des projets immobiliers et de consommation. Pour la plupart des ménages qui recourent aux crédits immobiliers, les évolutions constatées durant les dernières années montrent qu'ils sont plus attentifs à la préparation de leurs projets, comme la montée de l'apport personnel permet de l'illustrer : avec comme conséquence, le maintien à bas niveau de la sinistralité bancaire. C'est aussi ce qui se constate pour les crédits à la consommation, avec le recentrage de leur usage afin de financer, pour l'essentiel, la réalisation de projets patrimoniaux et d'amélioration de leur cadre de vie.

Ainsi en 2017, en réponse à l'amélioration ressentie de leur situation budgétaire et financière et à leur regain d'optimisme, les ménages estiment que le poids des charges de remboursement de leurs crédits s'est nettement allégé : 14,0% des ménages considèrent que les charges de remboursement sont trop ou beaucoup trop élevées (contre 15,0% en 2016, 15,4% en 2015 et 16,4% en 2014), alors que la part de ceux qui estiment que ces charges sont supportables ou très supportables progresse encore pour s'établir maintenant à 49,7% (contre 49,2% en 2016, 48,4% en 2015 et 47,3% en 2014).

2 - L'ACTIVITE DU GROUPE FRANFINANCE

La production du groupe Franfinance s'est établie à 2 426 M€ en 2017 ; en augmentation de 4,5% par rapport à 2016.

ACTIVITE « FINANCEMENT AUX ENTREPRISES – FAE » exercée sous la marque Franfinance Entreprises (pour compte propre et en servicing)

A iso périmètre, la production globale de Franfinance pour compte propre a été de 1 200M€*, en progression de 10.8% par rapport à 2016 sur le périmètre du Financement des Ventes. Le marché a connu une progression nette de 7.1 % à T3 2017 (après une progression de 12.3% à fin T3 2016) sur l'ensemble du périmètre Leasing****** et une progression de +6.2% rien que sur le crédit bail et la location financière.

Comme l'année dernière, notre production sur les financements de matériels de Haute Technologie (Informatique -dont Econocom-, Bureautique, Médical, Téléphonie) représentent 40,5%*** et les financements de matériels pour les secteurs du Transport, de l'Industrie, de la Manutention (dont Fenwick) représentent 36,8%. L'activité International Vendor Desk (IVD) sur les Vendors Internationaux représente les 22,7% restant.

En complément de son activité pour son propre compte, Franfinance assure des activités de prestations de services (Servicing) depuis plus de 15 ans pour le compte du groupe Société Générale et pour La Banque Postale Crédit Entreprises depuis 2011.

Franfinance SA et Franfinance Location SAS mettent en place des opérations de financement apportées par SGEF SA dans le cadre de ses partenariats internationaux et assurent la gestion des opérations de financement.
Société Générale S.A garantit ces dossiers, et perçoit une commission, versée par Franfinance SA et Franfinance Location.
Par ailleurs, Franfinance et Franfinance Location versent également une commission d'intermédiation à SGEF SA.

** Comptabilisation en net de la production Econocom*
*** Source ASF T3 2016 : Crédit Bail ; LOA, Location Financière et LLD*
**** Source interne Franfinance FAE/ statistiques commerciales/suivi de la production commerciale 2017*

ACTIVITE « FINANCEMENT AUX PARTICULIERS - FAP»

En 2017, FRANFINANCE a distribué 1 203 M€ de crédits à la consommation à travers ses activités de Financement aux Particuliers, qui sont en légère régression par rapport à 2016 (−0,8%).

La production en crédit à la consommation est réalisée à travers :

- le crédit classique, pour un montant de 877 M€, soit +1,1% par rapport à 2016,
- le crédit renouvelable, avec 326 M€, en légère baisse de 5,5%.

La part du crédit classique dans la production totale est en légère augmentation par rapport à 2016, elle représente 72,9% du total du crédit (contre 71,5% en 2016). La part du crédit renouvelable diminue donc légèrement, à 27,1% en 2017 contre 28,5% en 2016.

Concernant Compagnie Financière de Bourbon, la production 2017 s'élève à 23 M€, en baisse de 10,9% par rapport à 2016. En crédit classique (3,3 M€), le recul de la production par rapport à 2016 se poursuit (-10,5%) en raison d'une baisse d'activité marquée sur le marché de l'amélioration de l'habitat, en particulier sur le secteur de la Piscine. Les résultats du crédit renouvelable (19,7 M€) baissent également (-11,1%) dans un contexte défavorable à ce type de crédit.

Concernant Disponis, société en run-off depuis 2009, la production est nulle sur 2017.

3 - LES ENCOURS

Les encours des crédits à la clientèle du groupe Franfinance augmentent de 37 M€, passant de 2 322 M€ au 31 décembre 2016 à 2 359 M€ au 31 décembre 2017, soit + 1,6%.

Les encours des opérations de crédit-bail et de location du groupe Franfinance progressent fortement de 90 M€, passant de 1 913 M€ au 31 décembre 2016 à 2 003 M€ au 31 décembre 2017, soit +4,7%.

4 - ACTIVITE ET RESULTAT DES FILIALES DE LA SOCIETE

Au présent rapport est joint le tableau des filiales et participations.

5 - POLITIQUE DE REFINANCEMENT DES ENCOURS CLIENTS

Au sein du groupe Franfinance, la politique de refinancement repose sur le principe de l'adossement de la production et des encours à des emprunts ajustés en devises, en montant, en durée et en taux. Les refinancements sont généralement traités sous forme de cash, à taux fixe ou à taux variable, en cohérence avec la nature des actifs à couvrir.

Depuis le 6 octobre 2014, date d'agrément délivré par l'ACPR, Franfinance a le statut de Société de Financement, ainsi que d'établissement de paiement, afin de pouvoir émettre et gérer les cartes de crédit associées aux crédits renouvelables. Du fait de ce statut, Franfinance émet des Titres de Créances Négociables (TCN) sous forme de Billets de Trésorerie pour son refinancement à court terme et de Bons à Moyen Terme Négociables, dénommés respectivement titres négociables à court terme et titres négociables à moyen terme comme précisé à l'article 1 du Décret N° 2016-707 du 30 mai 2016. Ces émissions de TCN sont affectées, comme les lignes bancaires, à la couverture des actifs en termes de taux et de liquidité.

Les titres négociables à court terme et titres négociables à moyen terme sont notés respectivement A-1 et A par Standard & Poor's.

6 - INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application du dispositif prévu par les articles L 441-6-1 et articles D.441-4 du Code de Commerce, veuillez trouver ci-dessous le tableau présentant les informations relatives aux délais de paiements des fournisseurs et des clients

	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures **reçues** non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures **émises** non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
Montants en K€	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	0					7	20					9 224
Montant total des factures concernées TTC	0	115	10	0	0	125	27	509	578	308	22 031	23 426
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	0,00%	0,04%	0,00%	0,00%	0,00%	0,05%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT							0,01%	0,23%	0,26%	0,14%	10,09%	10,73%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant total des factures exclues TTC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : selon date d'exigiblité indiquée sur la facture						- Délais contractuels : selon date d'exigiblité indiquée sur la facture					

7 - LES MOYENS DE GESTION

ACTIVITE « FINANCEMENT AUX PARTICULIERS »

La stratégie système d'information (SI) reste prioritairement liée à l'accompagnement du métier dans son développement et sa transformation (plan stratégique #Impulsons2018) en particulier sur les canaux digitaux, elle se décline sur les axes principaux suivants :

- Poursuite de la stratégie de dématérialisation ;
- Accompagnement de la mise en œuvre de la Stratégie Digitale, refonte et modernisation des outils (web responsive, mobilité, …), signature électronique ;
- Ainsi en 2017, les projets suivants ont été délivrés :
 - Amélioration des solutions de signature électronique en acquisition directe
 - Amélioration des solutions e-commerce (front et back),
 - Ouverture multi-PSP sur l'offre e.commerce nxWeb,
 - Evolution des solutions de recouvrement de créance en servicing.
 - Mise en place de l'offre de crédit renouvelable pour Boursorama Banque
 - Refonte de l'application de gestion des barèmes crédits amortissables
- Poursuite du développement de l'offre de service en synergie avec le Groupe (gestion des créances surendettées et contentieuses pour BDDF et CDN) ;
- Développement de l'offre de service (crédit amortissable) pour notre partenaire Orange Bank
- Mise en place des projets réglementaires (IFRS9, GDPR, …).
- Gestion de l'obsolescence technique (migration Neolane, Siebel, …)

Notons également le rattachement de la DSI du Financement aux particuliers à la nouvelle DSI de Franfinance qui regroupe l'ensemble des moyens informatiques au travers de la création de 3 centres de service (Financement aux particuliers, financement aux entreprises, transverse) et du rattachement des fonctions SSI.

ACTIVITE « FINANCEMENT AUX ENTREPRISES »

L'année 2017 a vu la mise en production du projet de Refonte du Score (OSIRIS) et du projet IFRS 9 ainsi que le lancement de Refonte de l'outil de Front Office FLASHLEASE.

L'objectif du projet OSIRIS répond à plusieurs enjeux : décider plus vite et de façon pertinente évitant ainsi des appels qui entraînent des décisions manuelles. Le nouveau score du FAE intègre dans la décision donnée non seulement la note de contrepartie client final mais également la qualité de l'actif et sa dépréciation future. Enfin, la segmentation commerciale apporteur (grille de A à D avec un statut N quand l'apporteur est actif depuis moins de deux ans). En place depuis Juillet 2017, les réponses données par l'outil font l'objet d'un monitoring précis et d'optimisations complémentaires, si cela a du sens pour le développement commercial, tout en s'assurant de la bonne maîtrise de notre risque.

Le projet IFRS 9 permettant la mise en œuvre des nouvelles règles de provisionnement pour les Banques et les établissements financiers a été bouclé fin 2017.

Enfin, le projet de refonte de l'outil de Front Office a commencé en 2017. Le premier enjeu atteint était d'obtenir un budget du groupe pour accompagner pleinement cette étape de reconstruction. Obtenu en Juillet, nous sommes passés sur S2 2017 à des travaux plus opérationnels nous permettant de définir une trajectoire de mise en production de trois lots sur 2018 et 2019.

MOYENS TRANSVERSAUX

L'année 2017 a notamment permis de finaliser le projet IFRS9 et de traiter des projets liés à l'obsolescence des outils.
Une nouvelle version de l'application de gestion du Refinancement et de la trésorerie a été mise en production en milieu d'année.

L'application SAGE X3, qui remplace deux applications arrivant en fin de support, est désormais en ligne pour gérer les Immobilisations et les Fournisseurs.

Un projet visant à renforcer la sécurisation des flux SEPA virements et prélèvements a également été mené par la DSI, ce projet doit aboutir au deuxième trimestre 2018.

8 - LA QUALITE

En 2017, le Système de Management de la Qualité est toujours axé sur l'engagement stratégique majeur de satisfaire nos clients et nos partenaires, tout en assurant un développement durable et rentable de notre activité.
Franfinance a ainsi franchi avec succès l'audit de surveillance 2, mené en Novembre 2017 par AFAQ AFNOR CERTIFICATION, dans le cadre de sa certification ISO 9001, démontrant ainsi son engagement permanent dans un dispositif d'amélioration au service de ses clients et partenaires.

Les travaux pour le passage du Système de Management de la Qualité de Franfinance à la nouvelle version des normes ISO 9001 ont par ailleurs été engagés et se poursuivront tout au long de l'année 2018.

Le dispositif de traitement et de reporting autour des réclamations de nos clients (entreprises et particuliers) est assuré par le service Qualité clients. Des comités réclamations réguliers permettent une surveillance de ce dispositif.
Le programme BEST est désormais déployé sur 10 macro-processus opérationnels. Les revues de processus trimestrielles ont toutes été menées en 2017, tant pour le FAE que pour le FAP, intégrant les aspects de risque opérationnel et de sécurité financière.

9 - LES DEMARCHES - RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE) ET INNOVATION PARTICIPATIVE (IP)

Conformément aux dispositions règlementaires relatives à la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE), le Rapport RSE est annexé au présent document.

10 - LES RESSOURCES HUMAINES ET LA COMMUNICATION

En 2017, la Direction des Ressources Humaines et Communication a mis l'accent sur l'accompagnement des collaborateurs et des managers, la poursuite de notre politique de diversité et de développement d'un environnement de travail motivant qui vise à renforcer l'engagement et l'image employeur.

Un nouveau pôle de Coordination RH a été créé et lancé le 1er octobre. Interlocuteur privilégié des collaborateurs, ce pôle a pour principales missions de recevoir et s'assurer du traitement de toutes les questions paie et RH d'ordre administratif (congés payés, évènements familiaux, CET…) de l'ensemble des collaborateurs et de prendre en charge la gestion administrative RH tout au long de la carrière au sein de Franfinance.

Franfinance a souhaité faciliter la vie des parents de jeunes enfants (0-3 ans) en finançant la réservation de 17 berceaux en partenariat avec le réseau 1001 crèches du groupe BABILOU. Cette démarche s'inscrit dans le développement de notre politique de Qualité de Vie au Travail.

L'année 2017 a été riche sur le plan des négociations avec les partenaires sociaux et nous avons pu signer des accords d'entreprise relatifs aux rémunérations, à l'insertion des salariés en situation de handicap, à l'égalité hommes-femmes et aux congés pour évènements familiaux.

Nous avons poursuivi notre politique de développement et de maintien des compétences des collaborateurs. Dans la continuité des plans de formation, celui de 2017 s'est organisé autour de 4 axes prioritaires :

1- Développer les compétences métier
2- Consolider la culture managériale
3- Favoriser l'intégration des nouveaux collaborateurs
4- Renforcer la culture risque et faire face aux enjeux réglementaires

Au cours de l'année le nombre total d'heures de formation réalisées par les salariés rattachées à l'activité de Franfinance s'est élevé à 19 681 heures dont près de 10 % se sont déroulées à distance (E-Learning).

Pour la communication, l'année 2017 a été marquée par des projets structurants.
Tout d'abord, nous avons pu livrer le nouveau site institutionnel : www.franfinance.com
Le début d'année a également été marqué par un projet fédérateur visant à regrouper sous une même marque, Franfinance, toutes nos activités pour compte propre. Ces changements étaient rendus nécessaires par un besoin de clarté et de visibilité de nos métiers au sein du Groupe et par l'abandon des lignes métiers (SGEF et SGCF) suite à notre rattachement à BDDF en 2014. De nombreuses actions de conduite du changement ont été menées.
Ce projet nous a également permis de travailler sur notre marque employeur en lançant, en collaboration avec le Groupe une page LinkedIn.

Plusieurs évènements collectifs et séminaires ont été organisés tout au long de l'année.

Enfin, un appel d'offres a été organisé en vue de refondre l'intranet Franfinance et d'y ajouter un trombinoscope interne.

11 - LES RESULTATS FINANCIERS (comptes consolidés)

Le périmètre de consolidation est le suivant à la clôture de l'exercice 2017 ; sans changement par rapport à 2016 :

- Sociétés consolidées par intégration globale: Franfinance, Franfinance Location, Compagnie Financière de Bourbon, Disponis, Fenwick Lease, Sagemcom Lease et Solocvi.
- Société mise en équivalence : Sogefinancement.

Le Produit Net Bancaire s'élève à 239,3 M€, en baisse de 2,4% soit – 5,8 M€ par rapport à 2016. Cela s'explique par :

- la diminution des produits des opérations avec la clientèle de particuliers de 8,3M€ soit -6,6%, due à une diminution des encours de crédits renouvelables et une augmentation des encours de crédits classiques moins rémunérateurs, et une pression sur les marges clientèle notamment en crédit renouvelable,
- la diminution des produits nets sur les opérations de crédit-bail et location de 11 M€ (soit -14,8%), qui s'élèvent à 63,3 M€,
- la baisse de 2,2 M€ des autres produits nets de commissions (augmentation de la commission normative sur Fenwick Lease qui bénéficie de l'avantage fiscal lié au suramortissement « Macron » de 40%).

Ces baisses ont été compensées partiellement par :

- une baisse des coûts de refinancement de 12,1 M€ (essentiellement sur les emprunts auprès des établissements de crédit), en raison de la baisse des taux moyens ;
- une hausse de 4,5 M€ des produits nets d'exploitation bancaire principalement expliquée par des évènements 2016 non récurrents sur 2017 (notamment provision RO de 4,9 M€ sur Watt Monteleger et profits immobiliers de 1,1 M€), et par une refacturation de servicing externe supérieure (LBPCE, Orange/Groupama) pour 0,9 M€.
- et enfin une augmentation des revenus des titres de 0,4 M€.

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 149,3 M€, et sont relativement stables (+1,0 M€, soit +0,7%) et les dotations aux amortissements diminuent de 0,7 M€ pour ressortir à 6,4 M€.

La charge du risque se stabilise et s'établit à 35,0 M€. Cette stabilité se décompose en :

- une diminution de 7,0 M€ sur le Financement aux Particuliers, liée à la cession d'un portefeuille de créances passées en pertes les années précédentes.

- et une hausse de 6,7 M€ sur le Financement aux Entreprises (dotation de 1,5 M€ sur Conforama, et de 0,9 M€ sur le groupe G7 alors que 2016 bénéficiait d'une reprise de provision de 2,1 M€ sur Sofral et d'une vente de créances contentieuses de 0,8 M€).

Le résultat sur actifs immobilisés passent d'une charge de 0,3 M€ en 2016 à un produit de 0,4 M€ en 2017, écart dû à l'évolution des mises au rebut de droits au bail suite à la fermeture d'agences FAP.

La quote-part du résultat net de Sogefinancement, société mise en équivalence, est de 22,7 M€, contre 20,4 M€ en 2016, en hausse de 11,4%.
Le résultat courant consolidé avant impôts se situe à 71,7 M€, en baisse de 4,0%. Le résultat net après impôts s'établit à 80,4 M€, en diminution de 4,1% par rapport à 2016.

12 - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Les comptes sociaux de l'exercice 2017 font ressortir :

- Un bénéfice de ……..… 47 421 675,52 €
- Augmenté du report à nouveau créditeur de …… 22 417 959,32 €
- Formant un total de ……...…… 69 839 634,84 €

Le Conseil d'Administration décide de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter le bénéfice de la façon suivante :

- Dividende ……. 47 036 664,00 €
- Report à nouveau créditeur…… 22 802 970,84 €

Le dividende par action s'élève à 24 €. Il sera mis en paiement au plus tard le 30 juin 2018

Le dividende attribué aux actionnaires personnes physiques est éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3 du Code Général des Impôts. En revanche, le dividende attribué aux actionnaires personnes morales n'est pas éligible à cet abattement.

RAPPEL DES PAIEMENTS MIS EN DISTRIBUTION LES ANNEES PRECEDENTES POUR CHAQUE PART SOCIALE

- Exercice 2014 23,00 €
- Exercice 2015 25,00 €
- Exercice 2016 28,00 €

13 - REPARTITION DU CAPITAL

En vertu des stipulations de l'article L. 233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application de l'article L.233-12 du même Code, nous vous indiquons que le capital social de FRANFINANCE est détenu par SG FINANCIAL SERVICES HOLDING à hauteur de 99,99 %.
L'actionnaire SGCF a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine à SGFSH le 11 septembre 2017.

14 - REMUNERATION DES MANDATAIRES

Conformément à l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous indiquons ci-dessous les rémunérations et avantages de toutes natures versées, durant l'exercice, au mandataire social de la Société concerné.

NEANT

15 - TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de FRANFINANCE au cours des cinq derniers exercices.

16 – RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice

GOUTARD LAURENT							
MANDATS EN COURS							
FRANCE							
CONSEIL D'ADMINISTRATION							
Société	**Mandataire**	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Renouv**	**Echeance**	**Illimité**	
FRANFINANCE	GOUTARD Laurent	Administrateur	23/10/2014		31/12/2018	Non	
SOGECAP	GOUTARD Laurent	Administrateur	22/04/2015		31/12/2017	Non	
AMUNDI	GOUTARD Laurent	Administrateur	06/02/2015	28/04/2015	31/12/2017	Non	
FRANFINANCE	GOUTARD Laurent	Président	23/10/2014		31/12/2018	Non	
CONSEIL DE SURVEILLANCE							
Société	**Mandataire**	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Renouv**	**Echeance**	**Illimité**	
FONDS DE GARANTIE DES DÉPÔTS	GOUTARD Laurent	Vice-Président	10/05/2016		31/12/2020	Non	
REPUBLIQUE TCHEQUE							
CONSEIL DE SURVEILLANCE							
Société	**Mandataire**	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Renouv**	**Echeance**	**Illimité**	
KOMERCNI BANKA A.S	GOUTARD Laurent	Membre	01/05/2013	02/05/2017	02/05/2021	Non	
REPRÉSENTATIONS EN COURS DE MANDATS DÉTENUS							
FRANCE							
CONSEIL D'ADMINISTRATION							
Société	**Mandataire**	**Fonction**	**Type de représentant**	**Représentant**	**Nomination**		
COMPAGNIE GÉNÉRALE D'AFFACTURAGE	SG FINANCIAL SERVICES HOLDING	Administrateur	Représentant	GOUTARD Laurent	26/02/2013		
CONSEIL DE SURVEILLANCE							
Société	**Mandataire**	**Fonction**	**Type de représentant**	**Représentant**	**Nomination**		
FONDS DE GARANTIE DES DÉPÔTS	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	Membre	Représentant	GOUTARD Laurent	10/05/2016		
REPRÉSENTATIONS ÉCHUES DE MANDATS DÉTENUS							
FRANCE							
CONSEIL D'ADMINISTRATION							
Société	**Mandataire**	**Fonction**	**Fin Mandat**	**Type de représentant**	**Représentant**	**Nomination**	**Fin**
FRANFINANCE	SG FINANCIAL SERVICES HOLDING	Administrateur		Représentant	GOUTARD Laurent	14/04/2011	23/10/2014
MAROC							
CONSEIL D'ADMINISTRATION							
Société	**Mandataire**	**Fonction**	**Fin Mandat**	**Type de représentant**	**Représentant**	**Nomination**	**Fin**
INVESTIMA SA	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	Administrateur		Représentant	GOUTARD Laurent	30/04/1998	03/11/2005
SOGINVEST	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	Administrateur	21/01/2004	Représentant	GOUTARD Laurent	30/04/2001	21/01/2004
SOCIÉTÉ DE GESTION DU PARC INDUSTRIEL DE BOUSKOURA	SG MAROCAINE DE BANQUES	Administrateur		Représentant	GOUTARD Laurent	31/12/2001	24/06/2005
LA MAROCAINE VIE	SG MAROCAINE DE BANQUES	Administrateur		Représentant	GOUTARD Laurent	12/10/2004	12/10/2004

TOUATI GÉRARD

MANDATS EXERCÉS

FRANCE

Société	Mandataire	Prise d'effet	Organe	Fonction	Représentant	Renouv	Echeance	Fin Mandat	Fin Rep.
FRANFINANCE	TOUATI Gérard	26/05/2010	Conseil d'administration	Administrateur		27/05/2016	31/12/2021	08/10/2017	
	TOUATI Gérard	10/05/2007	Direction Générale	Directeur général		27/05/2016	31/12/2021	08/10/2017	
SOGELEASE FRANCE	FRANFINANCE LOCATION	24/05/2012	Conseil d'administration	Administrateur	TOUATI Gérard		31/12/2017		
SG CONSUMER FINANCE	TOUATI Gérard	26/05/2009	Conseil d'administration	Administrateur		29/06/2016	31/12/2021	10/08/2017	
	TOUATI Gérard	26/10/2010	Direction Générale	Directeur général délégué		25/06/2012	31/12/2017	10/08/2017	
LA BANQUE POSTALE FINANCEMENT	TOUATI Gérard	04/10/2016	Conseil de surveillance	Membre		04/10/2016	04/10/2021		
CFC SERVICES SAS	TOUATI Gérard	22/10/2009	Direction	Président				09/10/2017	
	TOUATI Gérard	22/10/2009	Conseil d'administration	Administrateur				09/10/2017	
FRANFINANCE LOCATION	TOUATI Gérard	21/01/2015	Direction	Directeur général			31/12/2017	09/10/2017	
	FRANFINANCE	25/05/2012	Conseil d'administration	Administrateur	TOUATI Gérard		31/12/2017	09/10/2017	
SOGEFINANCEMENT	TOUATI Gérard	29/01/2015	Direction	Président			31/12/2020	25/09/2017	
DISPONIS	TOUATI Gérard	10/06/2014	Direction	Président				09/10/2017	
COMPAGNIE FINANCIÈRE DE BOURBON	TOUATI Gérard	09/02/2015	Direction Générale	Directeur général		09/02/2015	31/12/2020	09/10/2017	
	TOUATI Gérard	29/05/2015	Conseil d'administration	Administrateur		29/05/2015	31/12/2020	09/10/2017	
CONCILIAN	FRANFINANCE	01/09/2004	Gérance	Gérant associé	TOUATI Gérard				

MAROC

Société	Mandataire	Prise d'effet	Organe	Fonction	Représentant	Renouv	Echeance	Fin Mandat	Fin Rep.
SOCIÉTÉ D' ÉQUIPEMENT DOMESTIQUE ET MENAGER "EQDOM"	TOUATI Gérard	27/09/2017	Conseil d'administration	Administrateur			31/12/2022		
	SG CONSUMER FINANCE	30/05/2007	Conseil d'administration	Administrateur	TOUATI Gérard	11/05/2017	31/12/2022	11/09/2017	11/09/2017

AYMERICH PHILIPPE

MANDATS EN COURS

FRANCE

COMITÉ DE SURVEILLANCE

Société	Mandataire	Fonction	Prise d'effet	Renouv	Echeance	Illimité
SOCIÉTÉ DE BOURSE GILBERT DUPONT	AYMERICH Philippe	Membre	04/11/2016		31/12/2018	Non
	AYMERICH Philippe	Président	04/11/2016		31/12/2018	Non

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Société	Mandataire	Fonction	Prise d'effet	Renouv	Echeance	Illimité
CRÉDIT DU NORD	AYMERICH Philippe	Administrateur	11/01/2012	28/05/2015	31/12/2018	Non
FRANFINANCE	AYMERICH Philippe	Administrateur	08/04/2014		31/12/2017	Non
NORBAIL IMMOBILIER	AYMERICH Philippe	Administrateur	22/12/2017		31/12/2017	Non
ANTARIUS	AYMERICH Philippe	Administrateur	12/12/2016		31/12/2018	Non
NORBAIL IMMOBILIER	AYMERICH Philippe	Président	22/12/2017		31/12/2017	Non

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Société	Mandataire	Fonction	Prise d'effet	Renouv	Echeance	Illimité
BANQUE COURTOIS, SUCCESSEUR DE L'ANCIENNE MAISON COURTOIS ET CIE DEPUIS 1760	AYMERICH Philippe	Membre	29/02/2012	31/05/2017	31/12/2019	Non
	AYMERICH Philippe	Président	29/02/2012	31/05/2017	31/12/2019	Non
BANQUE TARNEAUD	AYMERICH Philippe	Membre	01/03/2012	05/05/2017	31/12/2019	Non
BANQUE RHÔNE ALPES	AYMERICH Philippe	Membre	05/04/2012	06/05/2015	31/12/2017	Non
	AYMERICH Philippe	Président	30/05/2013	06/05/2015	31/12/2017	Non
BANQUE LAYDERNIER	AYMERICH Philippe	Membre	15/09/2016		31/12/2018	Non
	AYMERICH Philippe	Président	15/09/2016		31/12/2018	Non
SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT	AYMERICH Philippe	Membre	24/02/2012	13/05/2016	31/12/2018	Non
	AYMERICH Philippe	Président	24/02/2012	13/05/2016	31/12/2018	Non

DIRECTION GÉNÉRALE

Société	Mandataire	Fonction	Prise d'effet	Renouv	Echeance	Illimité
CRÉDIT DU NORD	AYMERICH Philippe	Directeur général	11/01/2012	19/05/2017	31/12/2018	Non

OCHONISKY JULIEN

MANDATS EN COURS

FRANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Société	Mandataire	Fonction	Prise d'effet	Renouv	Echeance	Illimité
COMPAGNIE FINANCIÈRE DE BOURBON	OCHONISKY Julien	Administrateur	09/02/2015		31/12/2020	Non
	OCHONISKY Julien	Président	09/02/2015		31/12/2020	Non

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Société	Mandataire	Fonction	Prise d'effet	Renouv	Echeance	Illimité
DISPONIS	OCHONISKY Julien	Membre	27/03/2015	27/05/2015	31/12/2017	Non
	OCHONISKY Julien	Président	15/06/2015		31/12/2017	Non

DIRECTION

Société	Mandataire	Fonction	Prise d'effet	Renouv	Echeance	Illimité
SOGEFINANCEMENT	OCHONISKY Julien	Directeur général	29/01/2015	25/09/2017	31/12/2020	Non
SOGELEASE FRANCE	OCHONISKY Julien	Directeur général	11/02/2015		31/12/2017	Non
FRANFINANCE LOCATION	OCHONISKY Julien	Président	21/01/2015	09/10/2017	31/12/2017	Non
SAGEMCOM LEASE	OCHONISKY Julien	Président	04/02/2015		31/12/2017	Non
SOLOCVI	OCHONISKY Julien	Président	04/02/2015		31/12/2017	Non
FENWICK LEASE	OCHONISKY Julien	Président	03/02/2015		31/12/2017	Non

DIRECTION GÉNÉRALE

Société	Mandataire	Fonction	Prise d'effet	Renouv	Echeance	Illimité
FRANFINANCE	OCHONISKY Julien	Directeur Général Délégué	26/01/2015	04/10/2017	31/12/2021	Non

JACOB-PERON FRÉDÉRIC

MANDATS EXERCÉS

FRANCE

Société	Mandataire	Prise d'effet	Organe	Fonction	Type de représentant	Représentant	Renouv	Echeance	Fin Mandat
FRANFINANCE	JACOB-PERON Frédéric	19/04/2013	Conseil d'administration	Administrateur			22/05/2013	31/12/2018	
	JACOB-PERON Frédéric	09/10/2017	Direction Générale	Directeur général				31/12/2021	
SOGEFINANCEMENT	JACOB-PERON Frédéric	29/01/2015	Conseil d'administration	Administrateur				31/12/2020	25/09/2017
	JACOB-PERON Frédéric	29/01/2015	Conseil d'administration	Président				31/12/2020	25/09/2017
	JACOB-PERON Frédéric	25/09/2017	Direction	Président				31/12/2020	
SOGELEASE FRANCE	10015 SG FINANCIAL SERVICES HOLDING	24/05/2012	Conseil d'administration	Administrateur	Représentant	JACOB-PERON Frédéric		31/12/2017	
COMPAGNIE FINANCIÈRE DE BOURBON	JACOB-PERON Frédéric	09/10/2017	Conseil d'administration	Administrateur				31/12/2020	
	JACOB-PERON Frédéric	09/10/2017	Direction Générale	Directeur général	...	JACOB-PERON Frédéric		31/12/2020	
SOCIETE GENERALE GESTION	JACOB-PERON Frédéric	21/02/2013	Conseil d'administration	Administrateur			28/04/2015	31/12/2017	
LA BANQUE POSTALE FINANCEMENT	JACOB-PERON Frédéric	03/10/2017	Conseil de surveillance	Membre				04/10/2021	
SG SERVICES	JACOB-PERON Frédéric	09/11/2012	Direction	Directeur général					14/09/2017
	JACOB-PERON Frédéric	06/11/2012	Conseil d'administration	Membre			30/06/2017	31/12/2019	14/09/2017
CFC SERVICES SAS	JACOB-PERON Frédéric	09/10/2017	Direction	Président				31/12/2020	
FRANFINANCE LOCATION	JACOB-PERON Frédéric	09/10/2017	Direction	Directeur général				31/12/2020	
DISPONIS	JACOB-PERON Frédéric	09/10/2017	Direction	Président				31/12/2020	
SOGESSUR	JACOB-PERON Frédéric	10/12/2009	Conseil d'administration	Administrateur			25/06/2015	31/12/2021	04/07/2017

LEBOT DIONY

MANDATS EXERCÉS

FRANCE

Société	Mandataire	Prise d'effet	Organe	Fonction	Renouv	Echeance	Fin Mandat	Fin Rep.
FRANFINANCE	LEBOT Diony	19/04/2017	Conseil d'administration	Administrateur		31/12/2018	19/04/2017	
SOGECAP	LEBOT Diony	06/12/2016	Conseil d'administration	Administrateur		31/12/2019		

LASSEGUES MARTINE						
MANDATS EN COURS						
FRANCE						
CONSEIL D'ADMINISTRATION						
Société	Mandataire	Fonction	Prise d'effet	Renouv	Echeance	Illimité
FRANFINANCE	LASSEGUES Martine	Administrateur	09/10/2017		31/12/2021	Non
SG SERVICES	LASSEGUES Martine	Membre	14/09/2017		31/12/2019	Non
DIRECTION						
Société	Mandataire	Fonction	Prise d'effet	Renouv	Echeance	Illimité
SG SERVICES	LASSEGUES Martine	Directeur général	14/09/2017		31/12/2021	Non
LUXEMBOURG						
CONSEIL D'ADMINISTRATION						
Société	Mandataire	Fonction	Prise d'effet	Renouv	Echeance	Illimité
SOGÉLIFE	LASSEGUES Martine	Administrateur	12/04/2002	29/04/2014	31/12/2019	Non

DE SAIVRE ODILE						
MANDATS EN COURS						
ETATS-UNIS D'AMERIQUE						
CONSEIL D'ADMINISTRATION						
Société	Mandataire	Fonction	Prise d'effet	Renouv	Echeance	Illimité
SG EQUIPMENT FINANCE USA CORP.	de SAIVRE Odile	Administrateur	16/10/2017		Illimité	Oui
FRANCE						
CONSEIL D'ADMINISTRATION						
Société	Mandataire	Fonction	Prise d'effet	Renouv	Echeance	Illimité
FRANFINANCE	de SAIVRE Odile	Administrateur	04/10/2017		31/12/2018	Non
DIRECTION GÉNÉRALE						
Société	Mandataire	Fonction	Prise d'effet	Renouv	Echeance	Illimité
SOCIETE GENERALE EQUIPMENT FINANCE S.A.	de SAIVRE Odile	Directeur Général Délégué	03/07/2017		31/12/2020	Non
ITALIE						
CONSEIL D'ADMINISTRATION						
Société	Mandataire	Fonction	Prise d'effet	Renouv	Echeance	Illimité
SG EQUIPMENT FINANCE ITALY S.P.A.	de SAIVRE Odile	Administrateur	01/09/2017		31/12/2019	Non
	de SAIVRE Odile	Administrateur délégué	01/09/2017		31/12/2019	Non
SG LEASING SPA	de SAIVRE Odile	Président	26/09/2017		31/12/2018	Non
FRAER LEASING SPA	de SAIVRE Odile	Président	29/09/2017		31/12/2017	Non
SG EQUIPMENT FINANCE ITALY S.P.A.	de SAIVRE Odile	Président	01/09/2017		31/12/2019	Non

DUCHOLET MARIE-CHRISTINE

MANDATS EXERCÉS

ALLEMAGNE

Société	Mandataire	Prise d'effet	Organe	Fonction	Type de représentant	Représentant	Renouv	Echeance	Fin Mandat	Fin Rep.
GEFA BANK GMBH	DUCHOLET Marie-Christine	09/05/2012	Conseil de surveillance	Membre			25/05/2016	31/12/2020	22/11/2017	
SG EQUIPMENT FINANCE INTERNATIONAL GMBH	DUCHOLET Marie-Christine	21/09/2011	Gérance	Gérant non associé					14/02/2018	

BELGIQUE

Société	Mandataire	Prise d'effet	Organe	Fonction	Type de représentant	Représentant	Renouv	Echeance	Fin Mandat	Fin Rep.
LEASEUROPE Fédération Européenne des Associations des Etablissements de Leasing	DUCHOLET Marie-Christine	01/11/2014	Conseil d'administration	Administrateur					05/10/2017	

BRESIL

Société	Mandataire	Prise d'effet	Organe	Fonction	Type de représentant	Représentant	Renouv	Echeance	Fin Mandat	Fin Rep.
SG EQUIPMENT FINANCE S.A. ARRENDAMENTO MERCANTIL	DUCHOLET Marie-Christine	05/06/2012	Conseil d'administration	Administrateur			25/04/2016	31/12/2018	11/12/2017	
	DUCHOLET Marie-Christine	05/06/2012	Conseil d'administration	Président			31/03/2017	31/12/2018	11/12/2017	

ESPAGNE

Société	Mandataire	Prise d'effet	Organe	Fonction	Type de représentant	Représentant	Renouv	Echeance	Fin Mandat	Fin Rep.
SG EQUIPMENT FINANCE IBERIA, E.F.C, S.A.	DUCHOLET Marie-Christine	30/03/2012	Conseil d'administration	Président			17/04/2017	16/04/2022		

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Société	Mandataire	Prise d'effet	Organe	Fonction	Type de représentant	Représentant	Renouv	Echeance	Fin Mandat	Fin Rep.
SG EQUIPMENT FINANCE USA CORP.	DUCHOLET Marie-Christine	03/10/2011	Conseil d'administration	Président					16/10/2017	
	DUCHOLET Marie-Christine	16/06/2011	Conseil d'administration	Administrateur					16/10/2017	

FRANCE

Société	Mandataire	Prise d'effet	Organe	Fonction	Type de représentant	Représentant	Renouv	Echeance	Fin Mandat	Fin Rep.
SOGESSUR	DUCHOLET Marie-Christine	04/07/2017	Conseil d'administration	Administrateur				31/12/2022		
FRANFINANCE	DUCHOLET Marie-Christine	24/05/2011	Conseil d'administration	Administrateur			22/05/2013	31/12/2018	04/10/2017	
SOGEPROM	DUCHOLET Marie-Christine	16/09/2014	Conseil d'administration	Administrateur				31/12/2019		
SOGEFINANCEMENT	DUCHOLET Marie-Christine	25/09/2017	Conseil d'administration	Président				31/12/2020		
	DUCHOLET Marie-Christine	25/09/2017	Conseil d'administration	Administrateur				31/12/2020		
SOGELEASE FRANCE	DUCHOLET Marie-Christine	24/05/2012	Conseil d'administration	Administrateur				31/12/2017		
SOCIETE GENERALE EQUIPMENT FINANCE S.A.	DUCHOLET Marie-Christine	24/10/2011	Conseil d'administration	Administrateur				31/12/2016	14/06/2017	
Fondation d'Entreprise Société Générale pour la Solidarité	DUCHOLET Marie-Christine	13/11/2015	Conseil d'administration	Administrateur				31/05/2018		
SOCIETE GENERALE EQUIPMENT FINANCE S.A.	DUCHOLET Marie-Christine	21/09/2011	Direction Générale	Directeur général			12/06/2013	31/12/2016	14/06/2017	

HONGRIE

Société	Mandataire	Prise d'effet	Organe	Fonction	Type de représentant	Représentant	Renouv	Echeance	Fin Mandat	Fin Rep.
SG EQUIPMENT FINANCE HUNGARY ZRT	DUCHOLET Marie-Christine	10/02/2015	Conseil de surveillance	Membre				10/02/2020		
SG EQUIPMENT FINANCE HUNGARY ZRT	DUCHOLET Marie-Christine	10/02/2015	Conseil de surveillance	Président				10/02/2020		
SG EQUIPMENT LEASING HUNGARY LTD	DUCHOLET Marie-Christine	10/02/2015	Conseil de surveillance (Hongrie)	Membre				10/02/2020		
SG EQUIPMENT LEASING HUNGARY LTD	DUCHOLET Marie-Christine	10/02/2015	Conseil de surveillance (Hongrie)	Président				10/02/2020		

ITALIE

Société	Mandataire	Prise d'effet	Organe	Fonction	Type de représentant	Représentant	Renouv	Echeance	Fin Mandat	Fin Rep.
SG LEASING SPA	DUCHOLET Marie-Christine	01/12/2014	Conseil d'administration	Président			05/04/2016	31/12/2018	26/09/2017	
SG LEASING SPA	DUCHOLET Marie-Christine	30/11/2011	Conseil d'administration	Administrateur			05/04/2016	31/12/2018	26/09/2017	
FRAER LEASING SPA	DUCHOLET Marie-Christine	10/04/2015	Conseil d'administration	Président				31/12/2017	29/09/2017	
FRAER LEASING SPA	DUCHOLET Marie-Christine	28/11/2014	Conseil d'administration	Administrateur			10/04/2015	31/12/2017	29/09/2017	
SG FACTORING SPA	DUCHOLET Marie-Christine	10/03/2015	Conseil d'administration	Administrateur			20/04/2016	27/09/2017	27/09/2017	
SG EQUIPMENT FINANCE ITALY S.P.A.	DUCHOLET Marie-Christine	01/12/2014	Conseil d'administration	Président				31/12/2019	01/09/2017	
	DUCHOLET Marie-Christine	14/12/2011	Conseil d'administration	Administrateur			27/04/2017	31/12/2019	01/09/2017	

NORVEGE

Société	Mandataire	Prise d'effet	Organe	Fonction	Type de représentant	Représentant	Renouv	Echeance	Fin Mandat	Fin Rep.
SG FINANS AS	DUCHOLET Marie-Christine	19/09/2011	Conseil d'administration	Administrateur			28/03/2017	27/03/2019	04/07/2017	
	DUCHOLET Marie-Christine	22/09/2011	Conseil d'administration	Président			28/03/2017	27/03/2019	04/07/2017	

RUSSIE(FEDERATION DE)

Société	Mandataire	Prise d'effet	Organe	Fonction	Type de représentant	Représentant	Renouv	Echeance	Fin Mandat	Fin Rep.
PJSC ROSBANK	DUCHOLET Marie-Christine	25/06/2014	Conseil d'administration ou de	Membre			29/06/2017	29/06/2018		

DUMAS CLAIRE					
MANDATS EN COURS					
FRANCE					
CONSEIL D'ADMINISTRATION					
Société	**Mandataire**	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Renouv**	**Echeance**
BOURSORAMA SA	DUMAS Claire	Administrateur	28/10/2014	19/05/2017	31/12/2020
BPIFRANCE FINANCEMENT	DUMAS Claire	Administrateur	09/05/2016		31/12/2017
SOCIETE GENERALE SFH	DUMAS Claire	Administrateur	19/12/2014	17/05/2017	31/12/2020
Société Générale SCF	DUMAS Claire	Administrateur	19/12/2014		31/12/2018
SOCIETE GENERALE SFH	DUMAS Claire	Président	19/12/2014	17/05/2017	31/12/2020
Société Générale SCF	DUMAS Claire	Président	19/12/2014		31/12/2018
REPRÉSENTATIONS EN COURS DE MANDATS DÉTENUS					
FRANCE					
CONSEIL D'ADMINISTRATION					
Société	**Mandataire**	**Fonction**	**Type de représentant**	**Représentant**	**Nomination**
FRANFINANCE	SG FINANCIAL SERVICES HOLDING	Administrateur	Représentant	DUMAS Claire	23/10/2014

PENET-GROBON ANNE					
MANDATS EN COURS					
FRANCE					
CONSEIL D'ADMINISTRATION					
Société	**Mandataire**	**Fonction**	**Prise d'effet**	**Renouv**	**Echeance**
FRANFINANCE	PENET-GROBON Anne	Administrateur	06/04/2017		21/12/2020

GUILLAUMIN CAROLINE								
MANDATS EXERCÉS								
FRANCE								
Société	**Mandataire**	**Prise d'effet**	**Organe**	**Fonction**	**Type de représentant**	**Représentant**	**Renouv**	**Echeance**
FRANFINANCE	GUILLAUMIN Caroline	08/03/2011	Conseil d'administration	Administrateur			27/05/2016	31/12/2021
BOURSORAMA SA	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	17/11/1995	Conseil d'administration	Administrateur	Représentant	GUILLAUMIN Caroline	27/05/2016	31/12/2021

Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales

Aucune nouvelle convention n'est intervenue sur l'exercice 2017.

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires pour les augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du code de commerce, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice

NEANT

Choix fait de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce

La direction générale de la société est assumée par une personne physique distincte du Président du conseil d'administration. Le Directeur général est nommée par le conseil d'administration.

17 - EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31/12/2017

En date du 28/02/2018, Franfinance a acquis auprès du groupe CEGEDIM pour le prix de 57.5 M€ la totalité des titres des sociétés CEGELEASE et EUROFARMAT. Leur activité porte principalement sur le financement des officines pharmaceutiques et des professionnels de la santé, via la location financière et le crédit-bail adossé.

L'exercice 2018 sera consacré à l'intégration des deux sociétés dans le groupe Franfinance ainsi qu'à leur nouveau développement commercial.

18 - PERSPECTIVES D'AVENIR

La Banque de France publie une prévision de croissance pour 2018 de 1,9%, ce taux étant porté par l'investissement des entreprises et par des créations d'emplois à la hausse donc une baisse du chômage.

Dans ce contexte, Franfinance devra capitaliser sur les partenariats existants, sur le développement des synergies avec le groupe Société Générale, et maintenir la maîtrise du risque et des frais de gestion comme ce fût le cas en 2017.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

FRANFINANCE

S.A. au capital de 31 357 776 Euros
Siège social : 59 avenue de Chatou - 92500 RUEIL MALMAISON
719 807 406 R.C.S. NANTERRE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MAI 2018

Les Actionnaires de FRANFINANCE, société anonyme au capital de 31 357 776 Euros, divisé en 1 959 861 actions de 16 euros nominal chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire :

Salle de réunion 6ième étage
FRANFINANCE
57-59 avenue de Chatou
92500 Rueil-Malmaison

sur convocation faite suivant lettre recommandée ou portée, adressée à chaque actionnaire quinze jours francs au moins avant l'Assemblée.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les membres de l'Assemblée en entrant en séance.

Sont présents :

SGFSH, représentée par Patrick SOMMELET, détenant 1 959 608 actions.

FRANFINANCE LOCATION, représentée par Julien OCHONISKY, détenant 138 actions.

SGEF, représentée par Odile de SAIVRE, détenant 1 action.

L'Assemblée est présidée par Laurent GOUTARD, Président du Conseil d'Administration.

Patrick SOMMELET, représentant la société SG FSH et Julien OCHONISKY, représentant la société FRANFINANCE LOCATION, sont appelés comme scrutateurs.

Le bureau ainsi constitué désigne Claire GOIZET comme secrétaire de l'Assemblée.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau permet de constater que les Actionnaires présents ou représentés possèdent 1 959 747 actions, soit 99,99% des actions composant le capital social.

Le quorum requis étant respecté, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée, et peut valablement délibérer sur les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Les Cabinets DELOITTE & ASSOCIES et ERNST & YOUNG Audit, Commissaires aux comptes, sont absents excusés.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Un exemplaire des statuts de la société ;
- Les doubles des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- La feuille de présence de l'Assemblée signée par les membres du bureau ;
- Les pouvoirs des actionnaires représentés ;
- La liste des actionnaires ;
- Le bilan, le compte de résultat se rapportant à l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Le rapport de gestion du Conseil d'Administration ;

- Les rapports des Commissaires aux comptes ;
- Le texte des résolutions proposées au vote des actionnaires.

Le Président déclare que les documents prévus par la Loi ont été tenus à la disposition des Actionnaires au siège social ou leur ont été adressés, conformément à la Loi, dans les délais légaux.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2017 ;
2. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2017 ;
3. Affectation du résultat ;
4. Rappel des dividendes précédents ;
5. Approbation des conventions réglementées ;
6. Renouvellement du mandat d'un administrateur ;
7. Ratification de cooptations de 3 administrateurs ;
8. Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes ;
9. Pouvoirs pour effectuer les formalités.

A la demande du Président, le Secrétaire de l'Assemblée donne lecture du rapport du Conseil d'Administration.

Il est ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes, puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2017 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux au 31 décembre 2017 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale arrête le résultat net après impôt à	47 421 675,52 €
Augmenté du report à nouveau créditeur de.....	22 417 959,32€
Le montant à répartir est de	69 839 634,84 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de répartir le bénéfice de 69 839 634,84 € comme suit :

Distribution d'un dividende de 24 € par action, soit pour 1 959 861 actions.....	47 036 664,00 €
Report à nouveau d'un montant de.....	22 802 970,84 €

Le dividende attribué aux actionnaires personnes physiques est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3 du Code Général des Impôts. En revanche, le dividende attribué aux actionnaires personnes morales n'est pas éligible à cet abattement.
Le dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 juin 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de ce que, le montant du dividende mis en distribution, au titre des années précédentes, ont été les suivants :

- Exercice 2014 : 23,00€
- Exercice 2015 : 25,00€
- Exercice 2016 : 28,00€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate qu'aux termes du rapport spécial des Commissaires aux Comptes que ceux-ci n'ont pas été avisés de la signature de nouvelle convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que le mandat d'administrateur de Philippe AYMERICH arrive à expiration ce jour, décide de le renouveler pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de ratifier les cooptations de :

- Martine LASSEGUES, en remplacement de Gérard TOUATI, pour une durée restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice clos au 31/12/2021.

- Odile de SAIVRE, en remplacement de Marie-Christine DUCHOLET, pour une durée restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale de l'exercice clos au 31/12/2018.

- Pascale MOREAU en remplacement de Caroline GUILLAUMIN, pour une durée restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale de l'exercice clos au 31/12/2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion, aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

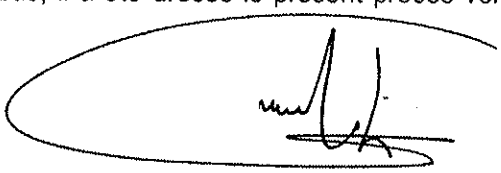
NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits de procès-verbal constatant ces délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures.

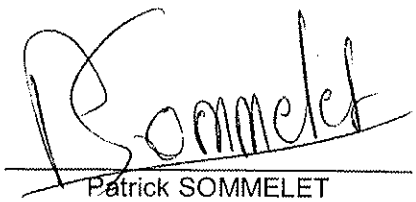
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau.



Laurent GOUTARD
Président du Conseil d'Administration



Julien OCHONISKY
Représentant FRANFINANCE LOCATION
Scrutateur



Patrick SOMMELET
Représentant SG FSH
Scrutateur